

VOIR DIRE

NUMÉRO 50
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1991
L'EXEMPLAIRE: 4 \$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



Un 90e anniversaire, ça se fête!
Super-Gala et 23e couronnement de la Reine
du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, Inc.

21 septembre 1991



23^e Reine du C.L.S.M. 1992:
Claudine LeBuis

10 ans...
de signes et
d'amour...
au Centre de Jour
Roland-Major

25 octobre 1991



JOYEUX NOËL ET MEILLEURS VOEUX 1992

À TOUS LES AMIS DE LA REVUE VOIR DIRE



SOUS-TITRAGE PLUS

félicite l'équipe de la revue

et ses collaborateurs pour le merveilleux travail accompli,
véritable gage des réussites à venir.

À toute la communauté sourde
et malentendante, que 1992
apporte à chacun de petites
comme de grandes joies.



SOUS-TITRAGE PLUS:

“On a les mots pour le lire”

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
président et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha
vice-président et concepteur graphique
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction et correcteur
Jacques Gariépy
trésorier
Lise Joly
comptabilité et abonnement
Guylaine Boucher / Jacques Giguère
clientèle et relations publiques
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographe

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Gilles Read
Michel Lelièvre
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Jacques Vadeboncoeur
François Major

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S4

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
Voeux de Noël de l'AAPA	5
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	6 et 7
Rapport Accès 2000	8
Stage au C.Q.D.A.	8 et 9
En bref... ..	9
Le C.Q.D.A. devant le comité permanent fédéral des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées	10
Service de Relais Bell: «SK-GA».....	11
Les p'tits moteurs	11
Le C.L.S.M. raconte l'histoire de ses 90 ans	12 et 13
Un 90 ^e anniversaire, ça se fête!	14 et 15
Première conférence sur les Droits de la Personne Sourde	16
Du renouveau à l'AQIFLV	17
Le Français signé: un mode de communication dans l'enseignement des enfants sourds	18 et 19
Dimension de la jeunesse	20
Décès, naissances, etc.	21
23 ^e édition du tournoi de golf annuel de l'AGSQ	22
Chasse & pêche	23
Sport-Bec	24 et 25
Plein Geste prend l'air	26

Page couverture:

Photo du haut: Ce présent numéro marque les plus grands moments de la célébration du 90^e anniversaire de fondation du CLSM. Sur la photo, nous remarquons ici les duchesses entourant la nouvelle Reine 1992 du CLSM: Mlle Claudine LeBuis. Photo du bas: Lors de la fête du 10^e anniversaire du Centre de Jour Roland Major, nous voyons ici la chorale des usagers du C.J.R.M. à l'oeuvre: Simone Lachance, Marie-Claire Limoges, M. Sylvain Jalbert, Marcelle Fredette, Colombe Tourigny et Mary Wallace.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
Vice-président: Claire Melançon
2^e vice-présidente: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Guylaine Boucher

Sec. corresp.: Philippe Mélançon
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Albert Sanschagrin
Directeurs: Alain Mercier

Directeurs: Huguette Schinck
Lise Joly
Nicole Dufresne
Maria Roël
Yvon Schinck



Les sourds ont-ils des droits?

Bien sûr, les sourds ont des droits comme tout le monde. Les droits individuels sont garantis par la Charte canadienne des droits de la personne. Là n'est pas la question. La vraie question ici est: les sourds ont-ils des droits collectifs en tant que groupe? Voilà où les choses se compliquent. Ni la Commission canadienne des droits de la personne, ni son pendant québécois, ne peuvent répondre à cette question, et pour cause: pour ces Commissions, les droits de la personne se limitent aux droits individuels. La discrimination pour raison de handicap auditif dans le travail ou dans l'accessibilité aux services peut très bien faire l'objet d'enquêtes et de dénonciations par l'une ou l'autre de ces Commissions, pourvu que cette dernière en soit avisée par écrit ou par téléphone. Mais n'oublions pas que cela se limite aux cas individuels. Et malgré les apparences, la discrimination pour raison de handicap auditif, au niveau collectif, existe bel et bien, et d'une façon fort subtile.

En réalité, selon les Commissions, ces droits n'existent même pas «sur papier». Pour que ces droits soient établis et aient droit de cité, il faudra faire des pressions tant au niveau politique qu'auprès du public. Par exemple, il faudra dénoncer telle ou telle situation frustrante pour les sourds. Fort bien. Mais cela ne sera pas facile. Pour diverses raisons, dont l'une des principales est la difficulté de bâtir une crédibilité et une visibilité suffisante des personnes sourdes et des situations discriminatoires qu'ils vivent, auprès du public entendant. Il n'est guère facile de sensibiliser une majorité à des problèmes que non seulement elle ne vit pas elle-même, mais encore dont elle n'est que très rarement témoin, tant le handicap de la surdit  est invisible.

Mais les sourds savent qu'ils possèdent des droits collectifs, que ces droits leur soient reconnus ou non par la société et les gouvernements. En Ontario par exemple, grâce à l'élection d'un député sourd à la Législature ontarienne, des pressions se font pour que ces droits soient reconnus et inclus dans le projet de modification de la constitution ontarienne. Quant à nous, Québécois, nous nous sommes donné des structures et une certaine forme de reconnaissance de ces droits lors de la création de l'Office des personnes handicapées du Québec. L'OPHQ a d'ailleurs produit un document pour renforcer ces droits, intitulé *À part... égale*. Des déclarations de principes y étaient formulées. Mais nous en sommes restés là, et ces belles déclarations de principes demeurent encore largement ignorées dans la pratique. Pourquoi?

Dans le domaine de la déficience auditive, il existe trois groupes aux intérêts et aux besoins très différents, voire diamétralement opposés: les parents d'enfants sourds, les malentendants ou devenus-sourds, et finalement les sourds «profonds», soit ceux qui utilisent majoritairement le langage gestuel pour communiquer. De ces trois groupes, il va sans dire que ce sont ceux qui peuvent utiliser le même langage que les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ou de l'OPHQ, soit les parents, qui ont les meilleures chances d'influencer les décideurs en leur faveur. D'autre part, ce sont les sourds profonds, qui vivent quotidiennement le problème de la surdit , qui ont le plus besoin de support et

de services. Pourtant, ils sont systématiquement écartés du processus décisionnel les concernant.

Les sourds réclament depuis des années des services d'interprétation pour favoriser leur intégration dans la société. C'est un de leurs droits inaliénables. Pourtant, le gouvernement continue de nier ce droit en refusant de financer ce service. D'un autre côté, les parents obtiennent en un rien de temps le financement gouvernemental de l'implant cochléaire pour leur enfant sourd. Nous, les sourds adultes, ne pouvons absolument pas comprendre la logique de ces décisions.

Maintenant que l'implant cochléaire sur les enfants sourds est «à la mode», un journal de Québec titrait récemment: «Grâce à l'implant cochléaire... (la personne en question) pourra aller à l'université!» Pourquoi de tels titres mensongers? Il n'y a aucune garantie que cette personne ira à l'université à cause de l'implant cochléaire. C'est effarant de constater que les gens disent absolument n'importe quoi au sujet de l'implant cochléaire. Vite une enquête publique avant que les enfants sourds ne deviennent des robots de la société entendant!

Dans le même ordre d'idées, dans les écoles primaires spécialisées pour les enfants sourds, tant à Québec qu'à Montréal, il existe une politique du port obligatoire des prothèses auditives. C'est une bonne chose pour les élèves sourds qui ont des restes auditifs importants, mais cette politique oblige TOUS les élèves sourds à en porter, même ceux qui n'ont aucun reste auditif du tout. Même dans le cas où l'enfant sourd se sentirait inconfortable et jetterait sa prothèse auditive à la poubelle, les parents se verraient obligés de lui en acheter une autre, sous peine d'interdiction pour leur enfant l'entrée à l'école. Pourquoi tant insister sur le port d'une prothèse auditive, même lorsqu'elle n'est d'aucune utilité pour l'enfant? Par souci de décorum? Parce que c'est gratuit, puisque c'est le gouvernement qui paie? Quelle belle mentalité de gaspillage! C'est ni plus ni moins qu'une politique stupide qui ne résisterait pas à une analyse sérieuse de son bien-fondé.

Tant dans le cas du port des prothèses auditives que dans celui de l'implant cochléaire, cette situation fait l'affaire des chercheurs et le bonheur des fabricants de ces appareils. Et c'est aussi un gaspillage éhonté des fonds publics, puisque les sommes énormes dépensées ne profitent qu'à un petit groupe de privilégiés au détriment de l'ensemble de la population sourde, qui a un si urgent besoin d'un financement pour un service permanent d'interprétation.

Dans ces deux cas (implant cochléaire et service d'interprétation), les droits des sourds sont complètement bafoués: on nie à l'enfant sourd le droit de choisir son mode de communication et son appartenance culturelle lorsqu'on lui impose l'implant cochléaire, et on nie à toute la population sourde le droit à l'égalité en matière de communication lorsqu'on refuse de financer un service permanent d'interprétation gestuelle qu'elle administrerait elle-même. C'est triste à dire, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire au Québec dans ce domaine, particulièrement en ce qui concerne les droits des personnes sourdes. ■

Voeux de fin d'année

Par **Arthur LeBlanc**
Directeur de la revue



Comme le veut la coutume, il est de mise de souhaiter des vœux de bonheur à nos lecteurs et lectrices à l'occasion des fêtes de fin d'année. Nous leur souhaitons de nous rester fidèles pour la prochaine année et les années à venir. Ils sont la raison d'être de VOIR DIRE et ils incitent sans cesse l'équipe de production de la revue à toujours se surpasser et à continuer de répondre à leurs attentes.

C'est aussi pour nous l'occasion de faire notre «bilan» ou notre «rapport annuel», c'est-à-dire de passer en revue nos réalisations passées ainsi que nos projets d'avenir. Le nombre de nos abonnés continue d'augmenter quelque peu d'année en année. On sait maintenant que la demande est là et que le besoin d'information est intense dans un groupe homogène comme celui des sourds, surtout pour ceux qui n'ont pas la chance ou l'occasion de vivre dans un milieu où la population sourde est importante. Et au-delà, c'est le sentiment d'appartenance à un groupe qui nous pousse à toujours vouloir nous tenir au courant de tout ce qui nous concerne comme groupe.

Pour l'équipe qui travaille à produire chaque numéro d'une telle revue, c'est souvent une lourde responsabilité. Une fois qu'ils se sont impliqués, on dirait que les membres de l'équipe se sentent incapables de laisser tomber, faute de relève. Et pourtant, notre équipe cherche constamment à se renouveler. Il n'est certes pas facile de trouver des volontaires, surtout des collaborateurs qui aiment écrire. Pour s'impliquer dans une revue, il faut aimer ce qu'on y fait, sinon on n'y reste pas longtemps.

Voeux de Noël de l'AAPA



Mathieu LARIVIÈRE
Président

Voici quelques nouvelles de l'A.A.P.A. pour l'année écoulée. Malgré la T.P.S. et la récession qui l'a suivie, l'A.A.P.A. est toujours là pour servir la communauté sourde. Centraide a augmenté sa subvention à 78 000,00 \$ cette année, ce qui nous a permis d'engager M. Robert Forgues comme secrétaire du direc-

teur général, depuis le 5 août dernier. Nous poursuivons aussi nos efforts afin d'obtenir des subventions plus importantes de la part des diverses sources de financement gouvernemental auxquelles nous avons accès.

Le projet subventionné par le gouvernement fédéral en vertu de l'Article 25 sera terminé depuis le 8 novembre. Nous remercions grandement M. Jacques Giguère et Mmes Lucie Savoie et Mariane Turgeon pour leur précieuse collaboration dans le cadre de ce projet.

D'autre part, la journée de conférences sur le projet d'école privée pour les sourds, le 23 mars dernier, sous le thème «Non à l'oppression, oui à l'émancipation» a connu un immense succès. Le comité des leaders a travaillé très fort, bénévolement, à la préparation de cet événement.

Et lors de la dernière assemblée générale annuelle, les membres présents ont adopté un nouveau nom pour notre association: «CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN» (C.C.S.M.M.). Ce nouveau nom finalise la fusion de l'A.S.M.M. avec l'A.A.P.A. et nous ouvre les portes pour servir les enfants sourds aussi bien que les adultes. Les règlements généraux ont aussi été modifiés pour tenir compte de ce changement d'appellation.

Les deux membres du Comité Côte d'Ivoire, Mmes Lyne Noisieux, notre trésorière, et Julienne Bergeron, sont parties le 2 octobre pour un séjour d'échange socio-culturel avec les sourds

A cet égard, un de nos plus récents collaborateurs, Michel Lelièvre, est une exception, une révélation. Vous avez sûrement eu l'occasion de lire les textes dûs à sa plume, sous la rubrique «Dimensions de la Jeunesse». Michel, qui est étudiant au niveau collégial, est très dynamique. Cela soulage sûrement l'équipe, qui désespère de se renouveler. Merci, Michel, de ton précieux apport à VOIR DIRE, et continue ton beau travail. Nous sommes fiers de toi!

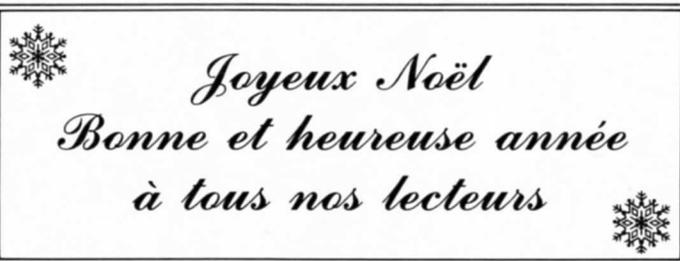
Finalement, VOIR DIRE, dont est toujours de rayonner au niveau de la province et même au-delà, se cherche un «port d'attache». Elle ne peut plus appartenir à une association locale ou en dépendre comme c'était le cas avec l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal. Étant donné que l'A.A.P.A. est un organisme subventionné par Centraide, et que son but est de servir les sourds d'une région comme celle de Montréal, ses objectifs ne concordent pas avec ceux de VOIR DIRE. L'équipe de la revue se voit donc dans l'obligation de former un groupe indépendant pour le moment, en attendant de pouvoir se rattacher à une nouvelle association provinciale des sourds qui répondrait aux mêmes objectifs. La création de cette nouvelle association est attendue au cours de l'année 1992. Une telle association provinciale, vouée spécifiquement aux intérêts des sourds plutôt qu'à ceux des malentendants ou des devenus-sourds, fait présentement grandement défaut, et il est grand temps de passer aux actes.

Pour conclure, alors que nous souhaitons de tout coeur la naissance de cette nouvelle association au cours de l'année qui s'annonce, nous vous souhaitons à tous, chers lecteurs, lectrices et collaborateurs de VOIR DIRE, un très joyeux Noël et une très bonne, heureuse et prospère année 1992. Et le paradis à la fin de vos jours! ■

de Côte d'Ivoire (en Afrique de l'Ouest). Elles nous sont revenues le 8 novembre, riches d'expériences nouvelles à partager avec nous.

Pour l'année 1992, l'A.A.P.A. continuera, sous son nouveau nom de C.C.S.M.M., d'effectuer toutes les démarches nécessaires afin de réaliser ses objectifs: l'obtention d'une école pour les sourds, la finalisation du projet de recherche sur l'emploi des personnes sourdes, l'obtention du service permanent d'interprétation gestuelle et l'accroissement du nombre de nos membres. Tous ces projets sont très importants pour le mieux être de notre communauté, et nous comptons sur votre appui et sur votre participation afin de toujours mieux vous servir.

En terminant, je tiens à vous présenter les meilleurs vœux du conseil d'administration et du personnel de l'A.A.P.A. (C.C.S.M.M.) pour un très joyeux Noël et une très Bonne, Heureuse année 1992, remplie de succès! ■





Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

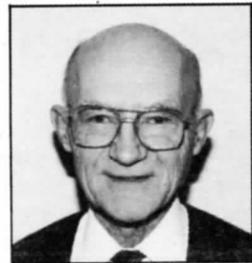


CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Fernand PAQUET



manoir
cartierville



3^e Salon de la Prévention

Par Marie-France NOËL

Déjà terminé... Plusieurs personnes dont des personnes sourdes et aveugles ont profité de ce Salon pour acquérir de nouvelles connaissances en matière de sécurité, de santé. Sur place, elles ont bénéficié de l'aide de nos interprètes gestuels qui grâce à leur excellent travail ont facilité la communication. Plus de 25 exposants s'étaient donnés rendez-vous, tels: la S.P.C.U.M., des massothérapeutes, le C.O.D.A. pour n'en nommer que quelques uns.

Bravo à l'équipe de bénévoles

Bravo aux participants et exposants

Bravo aux organisateurs

Le prochain Salon de la Prévention sera à surveiller, avec encore plus d'exposants et d'activités de tous genres.

10^e Anniversaire du Centre de jour Roland-Major

HISTORIQUE:

Et si nous faisons un peu d'histoire...

26 juin 1980:

Le centre d'accueil Manoir Cartierville obtenait une subvention pour offrir les services d'un centre de jour. La clientèle en serait très spécifique: les personnes âgées sourdes du Montréal métropolitain. Mireille Marcil, Bernard Labonté et Serge Blackburn en furent les instigateurs.

24 novembre 80:

Les dirigeants de la Corporation d'Hébergement leur permettent d'élire domicile dans les murs de l'ancienne Institution des sourdes-muettes.

21 décembre 80:

Constitution du «Comité provisoire d'orientation du centre de jour des sourds de Montréal» présidé par M. Raymond Dewar. Responsables: M. Jacques Raymond, Mme Julienne Bergeron, M. Marius Latulippe, M. Luc Michaud, Mme Rose Garneau, M. André Paul, Mme Mireille Marcil et M. Serge Blackburn.

Le mandat était l'orientation du développement du centre de jour en fonction des besoins des personnes âgées.

18 janvier 81:

Présentation au C.L.S.M. des buts du C.J.R.M. dont le maintien à domicile.

1 octobre 81:

Inauguration officielle. Avec un discours très révélateur par M. Bernard Labonté qui clamait: «Car, c'est chez-soi que l'on est encore le mieux et c'est chez-soi que l'on est le plus susceptible d'être heureux.» C'est donc à compter de cette date que débutèrent les 10 ans de signes et d'amour au C.J.R.M.

2 mars 81:

Ouverture aux usagers.

30 mars 84:

Déménagement temporaire au sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste.

22 octobre 85:

Inauguration des locaux rénovés au 3700 rue Berri.

Remise officielle d'un mini-bus par la Fondation Berthiaume-du Tremblay.

Avril 85:

Lancement du projet-pilote «Programme devenus-malentendants.



Conférence de presse. Lors de l'ouverture du Salon de la Prévention, de g. à dr.: Diane Rodrigue, interprète gestuel, Marie-France Noël, organisatrice, Annie Marcil, interprète orale, accompagnées de Pascal Rollin et de représentants de la Ville de Montréal et du Club Lions.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Une partie de l'équipe et des invités se sont portés volontaires à titre «d'ouvriers d'huîtres».



La fête a permis aux membres de l'équipe actuelle de rencontrer et d'échanger avec d'anciens membres de l'équipe. Ce fut aussi un plaisir pour les usagers de prendre de leurs nouvelles.

(suite et fin)



À la table d'honneur nous retrouvons M. et Mme Lafontaine du Regroupement des Usagers du C.J.R.M., M. Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville; Sr. Marie-Paule Levacque, présidente du Conseil d'administration du Manoir Cartierville; M. et Mme Roland Major et messieurs Paquet et Gratton du Conseil d'administration du Manoir Cartierville.

Photographe: Yvon MANTHA



Nous reconnaissons ici deux bonnes mangeuses d'huîtres en Mesdames Tourigny et Lafortune.



Merci à M. Roland Major pour sa présence à la fête. N'est-il pas encore bon danseur même à 82 ans?

Juin 85:

Incorporation du Regroupement des Usagers du C.J.R.M.

29 avril 86:

Lancement d'un projet de construction d'une résidence pour les personnes âgées sourdes.

29 mai 87:

Colloque sur la Situation des Personnes âgées Sourdes.

3 mars 89:

Obtention du prix «Persillier Lachapelle».

15 mai 90:

Journée «Portes-Ouvertes».

25 octobre 91:

10e Anniversaire, souligné par un souper aux huîtres.

Une soirée inoubliable: d'abord une messe à la chapelle de l'Institution fut célébrée par l'abbé Leboeuf.

Le souper aux huîtres remémorait celui organisé par les dames bienfaitrices de l'époque (1888-1951) chez les Religieuses de la congrégation de la Providence à l'Institution des Sourdes-Muettes. Plus de 100 personnes ont dégusté de bonne huîtres fraîches, nous avons repéré de gros mangeurs d'huîtres... Les invitations furent restreintes car nous voulions que le souper se fasse dans l'ancien réfectoire.

Voici la brochette des invités d'honneur:

M. et Mme Roland Major	Sr. Levacque
M. Gilbert Gagnon	M. Bernard Labonté
M. François Lamarre	L'abbé Leboeuf

Les membres du conseil d'administration du Manoir Cartierville

Comme le mentionnait si bien M. Roland Major, nous souhaitons encore des dizaines d'années de vie au centre de jour Roland-Major pour le bénéfice des personnes âgées sourdes et malentendantes. ■

LECLAIR^{INC.} auto

VENTE • ACHAT • ÉCHANGE • LOCATION

Toutes les marques de véhicules neufs et usagés disponibles

Fait le financement bancaire • Estimation d'accident
voiture de remplacement disponible

Gilbert Thibert

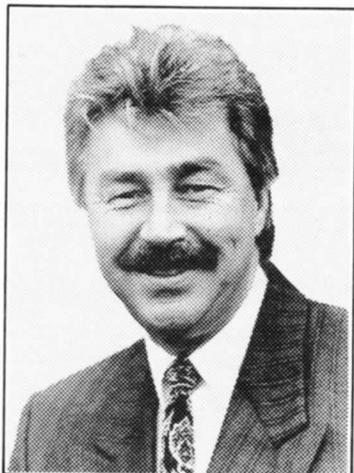
votre courtier en automobile
parle le langage des malentendants



Tél.: 376-2630 (SRB)

Fax: 376-2615

3816 est, rue Jarry, Montréal, Québec H1Z 2G8



ACCÈS

2000

ACCÈS-2000 est un programme visant à rendre accessibles aux personnes sourdes et malentendantes les principaux services publics et privés d'ici l'an 2000.

Micheline RACETTE,
coordonnatrice
du projet Accès 2000



Bell

Rapport Accès 2000

Bonjour à tous,

C'est moi maintenant qui assume la coordination du projet Accès 2000. Sophie Garceau nous a quitté, bien à regret, pour suivre une nouvelle orientation professionnelle. Je lui souhaite bonne chance et la remercie et félicite du travail qu'elle a accompli au sein d'Accès 2000.

Tous nos collaborateurs ont reçu une copie du nouveau vidéo dont Sophie vous a parlé dans la revue précédente. Quelques-uns en ont commandé en grande quantité afin de s'en servir pour les nouvelles sessions de formation. C'est un bel outil de travail qui a été fait chez-nous et par nous. Nous pouvons en être fiers.

J'aimerais vous faire part du travail exceptionnel des partenaires de l'Outaouais et de la Gaspésie. Grâce à eux ces deux régions seront, pour votre satisfaction, des endroits de vacances agréables et accessibles. Présentement Serge Comeau de la Gaspésie est le collaborateur le plus actif. Il prépare, pour bien-

tôt, des sessions de formation et de sensibilisation dans 21 Caisses Populaires et 10 centres hospitaliers et CLSC.

Ici à Montréal, il y a une rencontre prévue, en novembre prochain, avec certains directeurs du service de la police de la ville de Montréal en vue de prochaines sessions de formation. Nous attendons aussi des nouvelles de la Commission des Droits de la Personne ainsi qu'une future entente avec Emploi et Immigration Canada. Donc tout va bien.

J'ai su, à travers un journal régional, qu'il y a, à Roberval, plusieurs endroits publics où les personnes déficientes auditives sont agréablement accueillies. En effet, il s'agit de la Caisse Populaire Desjardins, la Banque Nationale et la Régie du logement. Cette accessibilité est rendue possible grâce à l'initiative de M. Laurent Dufour, infirmier en santé au travail au CLSC des Prés-Bleus à Roberval.

Je suis certaine que d'autres personnes travaillent très fort à rendre accessible, aux personnes déficientes auditives, la vie dans notre société. Faites-le moi savoir, j'attends de vos nouvelles.

Jusqu'à maintenant je peux vous assurer que nous pouvons être fiers de nous... et j'espère que les personnes déficientes auditives le sont aussi. À bientôt! ■

Stage au C.Q.D.A.



Grégoire KAZADI BASUEBABU
Stagiaire P.D.E.,
Agent d'information
au C.Q.D.A.

Il est de ces moments de la vie professionnelle qui demeurent inoubliables à la suite de leurs empreintes qui s'impriment profondément dans le coeur et dans l'esprit de ceux et celles qui les ont vécus.

Un de ces moments forts, c'est mon stage au Centre Québécois de la déficience auditive (C.Q.D.A.). Je voudrais partager cette expérience, modeste mais significative, avec les lectrices et lecteurs de Voir Dire.

Mon stage se situe dans le cadre d'un programme de développement de l'emploi (P.D.E.), du gouvernement fédéral.

Il a commencé le 19 novembre 1990. Notre groupe comprenait trois personnes dont une jeune dame sourde. Initialement, le stage devait durer 36 semaines, mais suite au départ prématuré d'un collègue, il a été prolongé de deux mois.

Tout P.D.E. débute par la sélection des candidats afin de ne retenir que ceux et celles dont les profils répondent le mieux possible aux tâches à accomplir.

Dans notre cas, après une première élimination des postulants sur base de l'examen du curriculum vitae, la sélection du C.Q.D.A. a porté sur une épreuve écrite tirée de la science des communications et sur une entrevue, car, nous devons travailler comme Agent d'information dans un organisme provincial de promotion et de défense des droits et intérêts de la population québécoise atteinte de déficience auditive. Ce Centre s'occupe aussi du regroupement et de la coordination d'une cinquantaine d'associations oeuvrant dans le domaine de la surdité.

Dès notre installation, les responsables du Centre nous ont proposé un plan de stage tenant compte des objectifs du P.D.E. à savoir:

- la formation en cours d'emploi,
- l'acquisition d'une expérience de travail spécifique.

Ce plan comprenait trois phases:

1. la phase d'information: sur le phénomène de la surdité, sur les procédés de communication avec les personnes sourdes et malentendantes, ainsi que sur les missions statutaires et les méthodes de travail de notre employeur.

Cette étape a duré deux semaines environ.

2. la phase de formation et d'apprentissage. Elle s'étendait de décembre 1990 à mars 1991.

Cette partie du stage avait été conçue pour nous permettre d'acquérir des outils d'intégration au travail de bureau, secteur de communication (information) et d'effectuer un apprentissage d'intégration au milieu de la surdité.

Elle a été marquée par les activités suivantes:

- Cours théoriques et pratiques d'ordinateurs: wordperfect version 5.0, DBASE 3 et lotus 1 2 3.
- Cours de Langue des Signes Québécoise (L.S.Q.) et de Lecture Labiale (L.L.), qui facilitent la communication par signes ou par lecture sur les lèvres avec les personnes sourdes et malentendantes.
- Cours de relations humaines versus déficience auditive.

Les exercices pratiques quotidiens de mise en situation réelle consolidaient l'assimilation et la maîtrise de la théorie reçue.

3. la phase d'intégration et de production

Sevrés par nos formateurs à la fin du mois de mars, nous devons assurer pleinement les tâches de notre charge. Ici, nos encadreurs devenus censeurs ne lésinaient pas sur les remarques et sur les corrections subséquentes. N'est-ce pas là une sévérité bienveillante nécessaire à notre épanouissement personnel futur?

Nous avons eu à concevoir, monter des dossiers et formuler des projets dans le domaine de la mission du C.Q.D.A. Nous devons en assurer nous-mêmes la planification d'exécution et

(suite et fin)

en évaluer la réalisation, sous la supervision, bien entendu, de la directrice du programme et de la hiérarchie du Centre.

Personnellement, j'ai eu à assumer, entre autres, la responsabilité des dossiers ci-après:

- l'organisation de la semaine nationale du sous-titrage à la télévision de langue française, qui a eu lieu du 24 au 31 mai 1991 et de la Conférence Réal-Therrien sur les perspectives du sous-titrage, le 31 du même mois.
- la rédaction d'un mémoire sur le sous-titrage à présenter à une audience publique du Conseil de radiodiffusion et de télévision du Canada, C.R.T.C.
- la préparation d'un dépliant en vue d'une campagne de levée de fonds auprès des bienfaiteurs du Centre.
- Traitement des correspondances diverses...

Pour tous ces dossiers, je devais concevoir ou contribuer à la conception, à la planification des étapes de réalisation à l'exécution proprement-dite du projet et fournir, le cas échéant, le rapport d'évaluation de toutes les tâches relatives au dossier concerné.

La critique de la directrice et du directeur général nous ont beaucoup aidés à perfectionner les acquis pédagogiques de la phase précédente.

Plus remarquable encore au cours de notre stage, c'est la qualité des rapports professionnels et humains! Un climat de travail d'une exceptionnelle sérénité a marqué notre passage au C.Q.D.A.. Les relations interpersonnelles au C.Q.D.A. sont teintées d'une courtoisie et d'un respect mutuel rares.

Bref, quelle maîtrise des dossiers! Quelle chaleur humaine! Oui, sur ce plan, nous sommes chanceux!

En conclusion, notre stage qui touche bientôt à sa fin aura été très bénéfique du point de vue de l'acquisition de l'expérience de travail et de celui de la connaissance du milieu du handicap invisible. Nous en sortons doublement enrichis et notre intégration dans la communauté sourde est un souvenir indélébile. Nous témoignons notre gratitude à toute l'équipe dirigeante du C.Q.D.A.

Ce magnifique climat qui a régné au Centre ne pouvait qu'aider les jeunes pousses que nous étions au début, à produire des fruits, de bons fruits, à la fin du stage. Le mot d'ordre dans l'accueil et dans l'encadrement des stagiaires semble être la devise devenue célèbre, «une main de fer, dans un gant de velours».

Si c'était à recommencer, je n'hésiterais pas à venir au C.Q.D.A.. ■

En bref

Par **Arthur LEBLANC**

Cet automne, le Secrétariat d'État du Canada a publié un document concernant les termes et expressions à utiliser ou à proscrire lorsqu'on parle ou écrit au sujet des personnes handicapées. Les principaux commandements de ce «guide terminologique» concernent «les personnes ayant une déficience». Une journaliste du prestigieux journal La Presse a publié un article à ce sujet dans sa chronique, sous le titre «Le pouvoir des mots (sic)».

Or, cet article a soulevé l'ire et les commentaires peu flatteurs de la plupart des intervenants oeuvrant dans le milieu des personnes handicapées. Nous ne répéterons pas ici les propos de cette journaliste, d'autant plus que bon nombre d'entre vous avez sans doute pu lire son article. Contentons-nous de citer le passage qui nous concerne: «Sourd-muet, aveugle: à bannir évidemment. Dire personne ayant une déficience auditive ou personne ayant une déficience visuelle.»

Pourtant, c'est là une controverse aussi inutile qu'émotive. Le Secrétariat d'État aurait mieux fait d'utiliser les salaires de ses fonctionnaires pour subventionner davantage les organismes des personnes handicapées qui, elles, vivent leur réalité quotidiennement et sont toujours prisonnières d'un manque de fonds chronique. Pour nous, mis à part les malentendants et les devenus-sourds, nous préférons nous appeler Sourds, point. Ce ne seront pas les fonctionnaires ni les journalistes, tous si bien intentionnés qu'ils soient, qui nous feront changer d'avis. Et peut-être auraient-ils mieux fait de venir nous consulter avant de publier leur fameux «guide terminologique»? Cela aurait évité bien des problèmes à tout le monde!

* * *

À la fin d'octobre dernier, avait lieu la réunion annuelle de la Confédération des Sourds et des Malentendants du Canada,

à Ottawa. Cette Confédération regroupe les représentants des associations nationales de sourds, de malentendants et de services comme les associations nationales d'interprètes, de professeurs, d'audiologistes, etc.

Une proposition importante y a été adoptée à l'unanimité. Cette proposition demande que Santé et Bien-être Social Canada fasse enquête et des recherches sur les implants cochléaires pratiqués sur de jeunes enfants un peu partout au pays. Il est temps que la lumière soit faite et que tous les groupes puissent s'exprimer sur ce sujet, y compris les sourds jeunes et adultes.

* * *

Au Congrès de la Fédération Mondiale des Sourds, tenu à Tokyo l'été dernier, une autre proposition très importante pour nous a aussi été adoptée. En voici la teneur:



Au XI^e Congrès de la Fédération Mondiale des Sourds: **Une résolution importante pour l'avenir des sourds**

Lors du XI^e Congrès de la Fédération Mondiale des Sourds, tenu en Juillet 1991 à Tokyo, Japon, l'Association Nationale des Sourds des États-Unis avait soumis à l'assemblée une résolution demandant une déclaration, et cette résolution fut approuvée à l'unanimité. La déclaration insiste sur la nécessité d'utiliser les langues des signes indigènes à tous les niveaux de l'éducation dans tous les pays, et sur la nécessité d'avoir des professionnels sourds impliqués au niveau de la prise des décisions, de l'administration et de l'instruction, à tous les niveaux, depuis le niveau des jeunes enfants jusqu'à l'université. De plus, la déclaration condamne tout individu, organisation ou gouvernement qui n'appuie pas les droits humains, les langues de signes indigènes ou les professionnels sourds dans l'éducation des sourds. ■



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: (514) 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Jean-Guy Beaulieu
directeur général

Le C.Q.D.A. devant le comité permanent fédéral des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées



Jean-Guy BEAULIEU,
dir. gén. du CQDA

— Le 27 septembre 1991, à Montréal, les délégués du Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) présentaient un mémoire aux députés fédéraux membres du Comité permanent des Droits de la personne et de la Condition des personnes handicapées.

Le mandat de cet important comité fédéral, créé le 5 avril 1989, est d'enquêter sur les propositions et les initiatives visant à l'intégration et à l'égalité des personnes handicapées, dans tous les secteurs de la société canadienne, ainsi que la promotion, le contrôle et l'évaluation de ces initiatives. Voici le résumé du mémoire du CQDA.

Nous voulons parler de l'interprétation VISUELLE, qui comprend l'interprétation gestuelle, pour les personnes sourdes qui communiquent en langage des signes, orale pour les personnes devenues sourdes ou sévèrement malentendantes et de l'interprétation tactile pour les personnes sourdes-aveugles.

Le gouvernement fédéral, par le Bureau de Traduction du Secrétariat d'État, dispense ces services d'interprétation, comme c'est le cas aujourd'hui. Nous demandons que ces services d'interprétation **gestuelle, orale et tactile** soient mieux connus et que les fonctionnaires fédéraux soient incités à les utiliser. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Les limites des prothèses auditives réduisent aussi l'accessibilité pour les personnes malentendantes, à des activités éducatives, spirituelles et culturelles. Ces problèmes d'accessibilité peuvent être atténués par l'installation de systèmes d'amplification spéciaux adaptés: systèmes par modulation d'amplitude AM, FM, par transmission infrarouge ou par champ magnétique. Les salles de projection, de conférences, d'auditoriums et de réunions du gouvernement fédéral devraient en être équipées.

Nous en venons maintenant au point fort de notre intervention: l'accessibilité à la télévision pour les personnes sourdes et malentendantes.

Dans son premier rapport, «**PAS DE NOUVELLES, MAUVAISES NOUVELLES**», le Comité permanent de la condition des personnes handicapées recommandait que le gouvernement exige que le CRTC place comme condition d'obtention d'une licence de radiodiffusion que 50% de tous les programmes

réalisés au Canada soient sous-titrés, d'ici 1992. Notre enquête démontre que le réseau francophone le plus performant, la Société Radio-Canada, sous-titre 26,3% de sa programmation, alors qu'au Réseau TVA, on offre neuf heures et demie (9h 1/2) de sous-titres, soit 7.6%. La moyenne d'émissions sous-titrées au Québec est de 15%, c'est bien loin de l'objectif proposé par le Comité.

À ce rythme, nous prévoyons que c'est au milieu du 21ème siècle, que nos descendants jouiront de l'accès total à la télévision.

Nous demandons avec beaucoup d'insistance aux membres du Comité, d'utiliser les importants pouvoirs dont ils sont investis pour que nous puissions avoir accès aux informations télévisées, au même titre que tous les Canadiens. Que cette question, comme bien d'autres, ne reste pas «**sans réponse**».

Le gouvernement fédéral, pour encourager les corps publics et privés à adopter des programmes d'action positive, préfère l'approche volontaire. Nous croyons, comme plusieurs organisations de personnes handicapées, que cette approche ne peut engendrer des changements profonds dans les mécanismes d'emploi et pour l'intégration professionnelle des personnes handicapées.

Concernant la loi **sur l'Équité en matière d'Emploi**, nous recommandons que les employeurs se fixent des objectifs numériques d'embauche et qu'on établisse une imposition de pénalités pour le non-respect de la législation.

Certaines des plus grandes corporations se débarrassent de plus d'employés handicapés qu'elles en embauchent, tout en prétendant pratiquer l'équité en matière d'emploi.

Les banques ont commencé à faire rapport d'employés ayant toutes sortes de handicaps: asthme, bégaiement, dépression, stress. Leur proportion de la main-d'oeuvre a grimpé à 1 485, l'an dernier, alors qu'il était de 345, il y a deux ans. De 1,8% à 7.5%, avec une embauche nette de seulement 44 personnes handicapées. Il est important de maintenir la définition de personnes handicapées et de s'assurer que les employeurs la respectent.

Enfin, dans les **Centres d'Emploi Canada**, où l'on constate l'existence de préjugés de la part du personnel et le manque d'information, nous proposons diverses mesures qui permettront à une personne sourde ou malentendante d'être considérée et de se considérer comme n'importe quel chercheur d'emploi.

Monsieur le président, Madame et Messieurs du Comité. Nous vous remercions de votre attention. ■

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Guy Dubé
Jean-Marc Gravelle

Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Fernand Hébert
André Leboeuf
Roland Major
Azarias Vézina

vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ANDRÉ WEIR
PRÉSIDENT
1991-92
TÉL.: (514) 631-5208 (Rés.)



«SK-GA»

«SK-GA»

«SK-GA»

Chers clients du SRB

Nous avons pensé vous dire un petit bonjour par l'entremise de votre revue favorite. Nous sommes les téléphonistes du Service de relais Bell. Connaissez-vous bien ce service? Laissez-nous vous le présenter brièvement.

En janvier 1987, un groupe de Bell Canada est mandaté pour mettre sur pied un service de relais afin d'assurer la communication entre les personnes sourdes ou malentendantes et les personnes entendant, pour le Québec et l'Ontario. Quel défi pour Bell Canada!

Le besoin était là et la demande grandissante. Grâce à la collaboration de personnes-ressources et à la bonne volonté des techniciens, dans un esprit d'innovation hors du commun, tout était en place pour vous le 15 juin 1987. Un petit groupe de téléphonistes a alors reçu la formation adéquate pour ce service. À l'époque, on parvenait à acheminer et à relayer 8715 appels par mois. Aujourd'hui, nous sommes plus de 60 téléphonistes et nous acheminons plus de 40000 conversations dans une même période de temps. Nous sommes très fiers de vous annoncer que depuis le début du S.R.B. plus de 1.5 million d'appels ont été relayés.

Le but du SRB est de répondre à tous vos besoins d'information et d'être par le fait même votre voix et vos oreilles. Notre travail consiste à relayer ce qui se dit intégralement de part et d'autre dans vos conversations téléphoniques. Tous et toutes

sommes régis par un code d'éthique très sévère qui assure la confidentialité de vos appels.

Nous désirons vous connaître mieux et, afin que vous nous connaissiez mieux aussi, nous avons pensé mettre sur pied un échange de correspondance qui pourrait se faire de la façon suivante. Vous nous écrivez au Service de relais Bell et nous répondons par la suite à vos lettres par le biais de votre revue. C'est-à-dire que vous y retrouverez vos questions et nos réponses. À chaque parution, nous tenterons de vous donner quelques trucs et recommandations sur l'utilisation de votre téléscripteur et nous essaierons de répondre à toutes vos demandes qu'elles soient relatives à la compatibilité des équipements ou bien à la procédure du relais lui-même.

Écrivez-nous, posez vos questions, émettez vos opinions sur le service offert. Toutes vos lettres seront appréciées car toutes nous mèneront à l'excellence du service et à votre satisfaction à vous, nos clients.

Voici l'adresse à retenir:

Service de relais Bell
a/s du Comité Action Relais
671 rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 2H8

Nous croyons fermement que votre participation à cette chronique contribuera à l'amélioration du service offert au SRB.

Espérant recevoir bientôt de vos nouvelles,
GA ou SK

Le Comité Action Relais. ■

Les p'tits moteurs

■ Le titre de cette rubrique, vous vous en doutez sûrement, se rapporte aux appareils auditifs. C'est mon vieil ami Raphaël Desantis, qui avait l'habitude d'employer cette expression pour désigner les prothèses auditives. Raphaël se sert toujours de ses p'tits moteurs pour communiquer avec les clients à son garage de gros moteurs.

■ Rarement vu un organisateur aussi occupé et compétent que Marius Latulippe lors du 90ème anniversaire du CLSM le 21 septembre dernier à l'hôtel Renaissance. Notre bon ami Marius en suait un coup et le travail n'en était pas la seule raison. Paraît que le p'tit blanc a le même effet sur lui que la potion magique sur Astérix...

■ Belle excursion que cette randonnée au mont Mansfield, au Vermont, organisée par le club de loisir Plein Geste. Pierre Pigeon et Martin Morisset en promettent de toutes les couleurs à ceux qui voudront bien tenter de les suivre. Le ski de fond étant la principale activité de ce regroupement de loisir, les organisateurs s'ingénient durant les saisons moins froides pour trouver des activités accessibles au plus grand nombre de personnes. Mais la neige s'en vient. Cirez vos skis...

■ La nostalgie me prend parfois lorsque je passe sur le boulevard St-Laurent coin Faillon. Le petit local qui servait de Centre des Loisirs conserve une place de choix dans mes souvenirs de jeunesse. Le paysage, par contre, a bien changé et le petit restaurant-salle de billard-stand à hot dogs italien n'est plus seul dans le décor. Les McDonald-Dunkin Donuts-Mike Submarines voisinent avec les stations de métro nouvellement ouvertes.

■ Difficile pour un non initié de s'y retrouver dans ces abréviations d'associations du milieu de la surdité. Il y a, entre autres, le CLSM, le CAE, le CQDA, l'AAPA, la FSSQ, la SCSQ, la SCSC, les BGS, et j'en passe. Sachez qu'il y a des personnes grassement payées pour s'occuper de votre handicap et d'autres qui travaillent d'une façon complètement bénévole (plus rares ceux-là). Dans le prochain numéro de *Voir Dire* on va tenter de démêler tout ça.

■ Les «carnassiers» vous connaissez? Ce sont les membres du Club Lions Montréal-Villeray Sourd. Deux fois par mois ils se rencontrent non pas pour dépecer une gazelle mais pour discuter des moyens d'aider les plus démunis. Leurs nombreuses réalisations comprennent, entre autres, les paniers de Noël et un soutien monétaire appréciable au camp Notre-Dame-de-Fatima du dévoué abbé Leboeuf.

■ Il y a sûrement des personnes qui ne font pas leur travail parfois. Trois fois de suite la responsable de la clinique à l'hôpital de Valleyfield a appelé le nom de ma femme dans le haut-parleur même si une grosse vignette bleue, collée sur son dossier et sur sa

carte d'assurance-maladie, indiquait que ma femme était sourde. Sensibiliser les entendants, hum..., c'est pas pour demain.

■ On ne peut passer sous silence la retraite de M. Jean-Jacques Archambault. Pas séraphin de son temps, ce cher Jean-Jacques avait toujours une cause impliquant une personne sourde à défendre quelque part en province. À l'école d'imprimerie de l'Institut des sourds de Montréal il était directeur de la défunte revue *L'Ami des Sourds*. Coloré personnage, il ne pourra pas rester tranquille bien longtemps.

■ Un gros bravo aux responsables de l'émission *Surprise sur prise* le dimanche soir. Enfin une émission vraiment drôle sous-titrée. On est sur la bonne voie même si le progrès tarde à venir.

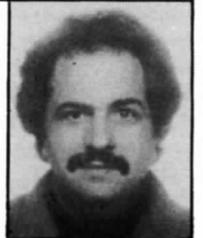
■ Les acouphènes, ça vous dit quelque chose? Ce sont des bruits qu'on entend lorsqu'on entend rien. C'est-à-dire des bruits qui viennent d'en-dedans de notre tête. Il y a une association qui a été fondée pour tenter d'aider les personnes qui ont ce problème mais le principal remède que nous suggère l'association c'est de tenter d'oublier les bruits entendus. Alors on n'en parle plus, essayez d'oublier tout ça.

■ Les hausses de taxes, c'est un sujet qui concerne et consterne beaucoup de gens. La taxe d'eau a doublé, les taxes scolaires ont triplé, les taxes municipales suivent la même trajectoire. À ce rythme même les entendants n'entendront plus...à rire. Faudra fonder d'autres associations ou distribuer des p'tits moteurs! ■

François Major



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPÉCIALITÉS:

DÉBOSELAGE – PEINTURE – MÉCANIQUE

ESTIMATION GRATUITE

321-8114

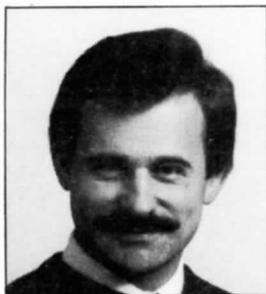
(ATS)

10766 SALK

MONTRÉAL-NORD, QC

H1G 4Y1

Le 7 septembre 1991: Le C.L.S.M. raconte l'histoire de ses 90 ans



Yvon MANTHA

Le C.L.S.M. célèbre ses 90 ans cette année. Il fallait fêter ça! Les nombreuses festivités organisées à cette occasion se sont échelonnées tout au long de l'année. La date du 7 septembre 1991 fut choisie pour effectuer une grande rétrospective des grands moments de l'histoire du C.L.S.M., depuis sa fondation en 1901 jusqu'à nos jours. L'ambiance du local du C.L.S.M., se prêtait fort

bien à ce genre d'activité, car toutes les surfaces disponibles étaient déjà décorées de photos d'archives patiemment recueillies auprès des membres au cours des mois précédents. Ce fut un échange de services très apprécié de tous.

La journée débuta par la présentation d'un document vidéo dont le contenu datait des années '60 et '70. 50 personnes étaient présentes pour visionner ce document. Par la suite, quelques personnes de l'assistance furent invitées à venir raconter quelques histoires drôles tirées de leurs souvenirs. Elles nous ont raconté des moments forts amusants de l'histoire du C.L.S.M., amusants aussi par le fait de l'énorme différence de mentalité entre cette époque révolue et la nôtre.

Quelques conférenciers invités ont aussi pris la parole au cours de cette journée, toujours dans le but de nous permettre de nous remémorer de vieux souvenirs d'antan. Grâce à ses recherches opiniâtres et approfondies réalisées depuis quelques années seulement, Jacques Boudreault, cet infatigable chercheur de l'histoire des sourds a pu nous communiquer beaucoup de détails intéressants sur l'histoire du C.L.S.M. Certaines de ses découvertes les plus frappantes ont été réalisées en France, lors d'un séjour effectué en 1990. Mais le plus gros de ses recherches ont été réalisées en consultant les anciens numéros de la revue *L'Ami des Sourds (-Muets)* et en fréquentant les bibliothèques de l'Institut Raymond-Dewar et du Centre 7400. Cependant, il lui reste encore beaucoup à faire pour que toute l'histoire du C.L.S.M. soit mise à jour, car il lui manque encore plusieurs pièces à son casse-tête. Souhaitons-lui bon succès et qu'il termine ses recherches au plus tôt.

Pour sa part, le frère Herménégilde Laflamme, c.s.v., actuel archiviste du Centre 7400, a aimablement accepté de participer lui aussi à cette journée à titre de conférencier. Il nous a expliqué que les religieux Clercs de St-Viateur ont consacré beaucoup de leur temps au développement du C.L.S.M. dans le temps où il s'appelaient le «Cercle St-François de Sales». Sans eux, nous a-t-il dit, il aurait été impossible au C.L.S.M. de survivre jusqu'à nos jours. Peut-être les Clercs de St-Viateur ont-ils fait preuve de paternalisme envers les sourds dans le passé, mais nous avons maintenant notre pleine autonomie et nous pouvons être



Nous reconnaissons ici le frère Herménégilde Laflamme, c.s.v., au cours de son allocution où il relatait les meilleurs moments de l'implication de sa communauté religieuse auprès du C.L.S.M. Hélène Bribebois, à gauche, interprète.

reconnaissants envers les Clercs de St-Viateur pour tout ce qu'il y a de positif dans ce qu'il nous ont apporté.

M. Roland Major, qui devait célébrer ses 82 ans deux semaines plus tard, était aussi parmi nous avec son épouse à cette occasion, pour partager avec nous les meilleurs moments de sa longue expérience du monde des sourds. Il nous a affirmé être le seul ex-président du C.L.S.M. encore vivant à avoir côtoyé TOUS les présidents du C.L.S.M. depuis sa fondation en 1901 jusqu'à nos jours. Il nous a aussi rappelé que le tout premier local du Centre était situé au 1941, rue St-Dominique, avant d'emménager dans ce qui était alors la «nouvelle» Institution des Sourds de Montréal, au 7400 Boul. St-Laurent, dès son ouverture. Il a souvent insisté aussi pour dire que la devise du Cercle St-François de Sales est toujours d'actualité, car il est urgent de «s'unir pour vivre». L'un de ses désirs les plus chers est de voir un jour le C.L.S.M. emménager dans SON PROPRE ÉDIFICE, un édifice qui sera digne de sa vocation régionale, voire même nationale. Le tout fut suivi d'une période de questions.

Au cours de la soirée, avec 175 personnes présentes, une Ligue d'Improvisation fut constituée, habilement dirigée par Giovanna Piazza et la grande amie des sourds, la chanteuse Judi Richard. Ce fut une soirée de la «belle époque» avec un concours des costumes les plus anciens et le tirage de nombreux prix de présence.

Pour tous ceux qui désirent en savoir plus long sur les 90 ans d'histoire du C.L.S.M., ils n'ont qu'à se procurer le programme-souvenir du super-gala du 21 septembre dernier, qui est encore en vente au local du C.L.S.M. Il s'agit d'un ouvrage de 76 pages de coloration sépia agrémentées de 200 photos, donnant au document l'allure d'un livre d'autrefois. Une vraie pièce de collection! ■



Roland Major, président du C.L.S.M. lors de son incorporation en 1965, a donné un résumé des débuts du C.L.S.M., surtout pour la période de 1935 à 1965. Marius Latulippe, à gauche y assistait à titre d'animateur de la journée. Photographie: Claire LAUZIER



Au cours de la soirée de la belle époque, il y a eu un concours du costume le plus ancien. Le 1^{er} prix fut remporté par Madeleine Paillé, le 2^e par Johanne Boulanger, et le 3^e par Monique Boudreault. À droite: Benoit Landreville, animateur de la soirée.



Marius Latulippe, président du comité organisateur du 90^e anniversaire du C.L.S.M., Jacques Boudreault, conférencier invité, et Jean Davia, alors président du C.L.S.M., exhibent fièrement les armoiries de l'ancien «Cercle St-François de Sales», portant la devise «s'unir pour vivre».

Photographe: Claire LAUZIER



Voici une partie des participants au jeu de la Ligue d'Improvisation avec, au centre, Giovanna Piazza et Judi Richard, organisatrices.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

1^{ère} Épluchette de Blé d'Inde



Le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) a organisé une épluchette de blé d'Inde, le 24 août 1991, à la Villa Notre-Dame-de-Fatima. Pour une première expérience, ce fut un réel succès. Le responsable de cette activité, le Lion Roland Bolduc, à droite, pose en compagnie du président du Club, le Lion André Weir.

Photo: CLUB LIONS

Communiqué

Cette année encore, la Villa Notre-Dame de Fatima fait appel à la générosité du public pour lui permettre de poursuivre ses activités et ainsi offrir aux personnes sourdes les moins favorisées des services adaptés. En effet cette contribution aidera à améliorer et à poursuivre le programme Répît dépannage.

C'est ainsi que plus de 1 000 personnes sourdes avec ou sans handicap associé pourront continuer de profiter des services exclusifs qu'offre la Villa Notre-Dame de Fatima.

Pour cette raison les organisateurs fondent de grands espoirs dans cette campagne de financement.

On peut faire parvenir tout dons à l'adresse suivante:

La Villa Notre-Dame de Fatima
Chemin des Chenaux
Vaudreuil, Qc.
J7V 9Z9



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

**8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4**

Directeur général: **(514) 381-8259**
Service de Relais Bell: **1-800-363-6511 (ATS)**
1-800-363-6600 (VOIX)

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

\$ 10.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

\$ 20.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



******* Un 90^{ème} anniversaire, ça se fête! *******
Super-Gala et 23^{ème} couronnement de la Reine
du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, Inc.

Par **Yvon MANTHA**

Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

C'est sous la présidence d'honneur de la chanteuse bien connue et grande amie des sourds Judi Richard que le C.L.S.M. fête son 90^{ème} anniversaire de fondation à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc, ce samedi 21 septembre 1991. Ce choix sied bien à Mme Richard, car elle est très impliquée dans le monde de la surdité depuis quelques années, notamment auprès du C.L.S.M.

À cette occasion, le C.L.S.M. voulait également rendre un hommage particulier à ses ex-présidents. 16 d'entre eux sont toujours vivants, et 12 étaient présents parmi nous. Ce fut un moment inoubliable pour Roland Major, car on lui a offert un gâteau d'anniversaire pour ses 82 ans, qu'il célébrait, par pure coïncidence, ce 21 septembre 1991, jour du 90^{ème} anniversaire du C.L.S.M.

Quelques 180 convives participèrent au banquet, après quoi une autre belle surprise pour le C.L.S.M. fut que 320 personnes se présentèrent à la porte pour participer à la soirée, pour un total de 600 personnes.

Après le souper, quelques allocutions des ex-présidents se sont succédées les unes après les autres. Puis Mme Judi Richard s'est elle aussi adressée à l'assistance en langage gestuel. Elle a parfaitement su se faire comprendre. Une plaque de verre lui a ensuite été décernée, en reconnaissance pour sa contribution financière en faveur du C.L.S.M.

Deux membres actifs du C.L.S.M. ont aussi été honorés en recevant des plaques-souvenir en reconnaissance de leurs nombreux services rendus. Ce furent Michel Grenier et Giovanna Piazza. Giovanna fut très émue de recevoir cet hommage, comme en fait foi un autre texte du présent numéro.

Encore une fois cette année, la cérémonie du couronnement de la Reine fut animée par Giovanna Piazza. Neuf duchesses étaient inscrites au concours. Chacune s'est présentée à l'assistance, après quoi toutes ont paradé en robe de bal, avant de se soumettre à une période de questions. Le choix des trois juges s'est finalement porté sur Mlle Claudine LeBuis, qui devenait la 23^{ème} Reine dans l'histoire du C.L.S.M. Il s'agissait d'une deuxième tentative pour Claudine, puisqu'elle avait déjà participé à ce concours il y a trois ans, perdant en faveur de Mlle Josée Pépin. Elle a eu le courage de relever une autre fois le défi cette année, et voyez le résultat! Bravo Claudine! Pour leur part, Katia Couturier se méritait les honneurs pour sa beauté physique, tandis que Julie Surprenant remportait la palme pour la plus belle robe de bal.



Autres ex-présidents du C.L.S.M. qui furent honorés: Guy Fredette, Réal Crête, Fernand Paquet et Pierre-Noël Léger.



Autres ex-présidents du C.L.S.M. qui furent honorés: Guy Hammond, Luc Michaud, Julienne Bergeron et Jacques Gravel.



Ex-présidents du C.L.S.M. qui furent honorés: Luc Giroux, Jean Davia (président du C.L.S.M. au moment du Super-Gala), et Marius Latulippe. Marius était aussi président du comité organisateur du gala.



Roland Major, président du C.L.S.M. en 1934 et président aussi lors de l'incorporation en 1965, reçoit ici une plaque commémorative, des mains de Jean Davia.



Judi Richard, présidente d'honneur de la soirée a reçu une plaque commémorative en verre ainsi qu'une gerbe de fleurs pour avoir contribué financièrement au Super-Gala du C.L.S.M. Gros merci, Judy!

Une parade de mode était également au programme au cours de la soirée, gracieuseté des boutiques «Le Château», et à laquelle participait le groupe «Les Étoiles», avec Jacques Couture, Martin Robert, Marjo Huard et Jacinthe Meunier. Portant de magnifiques costumes, ils ont présenté un spectacle de danse sous le feu des projecteurs. Mais le spectacle le plus spectaculaire fut sans contredit celui de danse populaire présenté par la troupe «The Rappers», s'inspirant d'une chorégraphie américaine, et dont la plupart des membres étaient des étudiants sourds. À la demande insistante des spectateurs, ils ont dû présenter leur spectacle une seconde fois! Fait digne de mention: ils n'avaient pratiqué que pendant un mois et demi, mais sous l'habile direction de Judi Richard. Encore une fois, merci Judi pour avoir contribué à la présentation de cet attrayant spectacle de danse.

Puis, comme à l'accoutumée, vers la fin de la soirée on a procédé au tirage de nombreux prix de présence. Pour ce qui est des prix offerts par l'achat de billets spéciaux, ces tirages ont été effectués le 9 novembre dernier, au local du C.L.S.M.

En terminant, le comité organisateur tient à remercier toutes les personnes présentes pour le succès de cette magnifique soirée. Et un merci spécial s'adresse également à M. Marius Latulippe, qui a aimablement accepté de donner de son temps à titre de président du comité organisateur. Nous espérons qu'il sera de retour dans quelques années pour d'autres événements de ce genre. Encore une fois, le C.L.S.M. est numéro 1, et nous allons vers le centenaire. À la prochaine! ■



Le spectacle de danse le plus excitant de la soirée fut celui présenté par le groupe «The Rappers».



Michel Grenier et Giovanna Piazza ont également été honorés, en recevant une plaque commémorative et une gerbe de fleurs pour leur immense travail bénévole au C.L.S.M. depuis quelques années. À droite, Josée Giroux, hôtesse.



Trois sourires radieux! Julie Surprenant, gagnante du titre pour la plus belle robe de bal, Claudine LeBuis, nouvelle Reine du C.L.S.M. pour 1992, et Katia Couturier, gagnante du titre pour la beauté physique, ont chacune reçu une plaque commémorative en verre.



La nouvelle équipe de l'heure, «Les Étoiles», composée de Jacques Couture, Jacinthe Meunier, Martin Robert et Marjo Huard a présenté un spectacle de danse et un défilé de mode, une commandite des boutiques «Le Château».

Remerciements de Giovanna Piazza

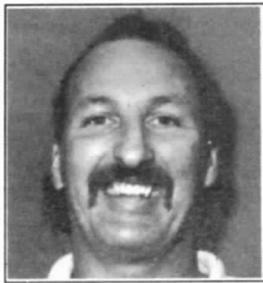
C'est en 1981 que Gérard Courchesne m'a sollicité pour participer comme duchesse au couronnement de la Reine du C.L.S.M. Je doutais de mes chances de remporter le titre, mais j'ai eu l'agréable surprise de devenir la 13^e Reine du C.L.S.M.

Par la suite, Gérard m'a beaucoup encouragée et m'a montrée à avoir du leadership, en me guidant dans divers domaines de l'organisation d'activités. Une fois que Gérard ait quitté le C.L.S.M., les administrateurs m'ont suggéré de prendre la relève pour diriger le gala Mille C.L.S.M. Pour tous les succès obtenus depuis 10 ans, je dis un gros merci à Gérard.

Depuis 10 ans, je me sens très attachée au C.L.S.M. et je ne l'ai jamais laissé. J'ai acquis beaucoup de fierté et d'expérience avec les duchesses. Elles ont toujours collaboré avec moi et je les trouve très gentilles. Je remercie le comité du gala pour cet hommage qu'il m'a décerné le 21 septembre dernier et, pour terminer, je tiens à partager le succès que j'ai obtenu avec tous mes frères et soeurs sourd(e)s. Je garde toujours le C.L.S.M. dans mon coeur. Encore une fois, gros merci! ■



Mission accomplie pour le comité organisateur du gala.



Première conférence sur les Droits de la Personne Sourde

Le 5 septembre 1991

Gilles READ

et

Jean-Yves VACHON



Lors d'un premier contact avec la Commission des Droits de la Personne du Québec il y a quelques mois, accompli dans le but de sensibiliser leur personnel aux droits des personnes sourdes, nous avons constaté un grand manque d'information de leur part face aux nombreux cas de discrimination et d'oppression dont sont victimes les personnes sourdes et nous avons pu leur donner de précieuses informations concernant nos droits et nos problèmes. En retour, il était convenu qu'une conférence serait présentée afin d'informer la communauté sourde sur la Commission des Droits de la Personne du Québec et sur la Commission canadienne des Droits de la Personne. Cette conférence à l'intention des membres de l'AAPA et du public sourd a finalement eu lieu le 5 septembre dernier, au Centre 7400, anciennement l'Institution des Sourds de Montréal.

Deux personnes-ressources avaient été invitées à adresser la parole aux participants à cette occasion: Mme Danielle Robichaud, de la Commission des Droits de la Personne du Québec, et M. Michel de Cesaré, de la Commission Canadienne des Droits de la Personne. Tous deux nous ont donné d'importantes informations sur les droits des personnes handicapées, sur le fonctionnement de leur commission respective et sur la manière dont nous pouvons déposer des plaintes en cas de discrimination.

M. de Cesaré nous a parlé de ce dont s'occupe la Commission Canadienne des Droits de la Personne. Il nous a expliqué ce qu'est la discrimination pour cause de handicap et nous en a donné des exemples: le refus de laisser les sourds recevoir des services ou obtenir un emploi.

Puis Mme Robichaud nous a parlé de la Commission Québécoise des Droits et Libertés de la Personne. Elle nous a expliqué ce dont la Charte québécoise s'occupe, elle nous a parlé de la discrimination, du harcèlement et de l'exploitation, et nous a aussi expliqué quels sont les cas où la Charte québécoise ne s'applique pas. Elle nous a parlé de ce que la Charte québécoise nous offre comme protection dans les secteurs de l'emploi et du logement.

Tous les participants étaient très intéressés par le sujet, et ils ont posé beaucoup de questions. Pour bien différencier les organismes fédéraux et provinciaux (pour savoir où porter plainte: à la Commission canadienne ou à la Commission québécoise?), les conférenciers ont demandé aux participants de choisir entre les couleurs bleue (Charte québécoise) ou rouge (Charte canadienne) durant la période de questions. C'était très intéressant. Par exemple, pour des plaintes contre Bell Canada, Air Canada, Radio-Canada, la

Société canadienne des Postes ou le Centre d'emploi du Canada, il faut s'adresser à la Commission Canadienne des Droits de la Personne, tandis que pour des plaintes contre Travail-Québec, la Régie de l'assurance-maladie, le Bureau des véhicules automobiles, la Caisse Populaire, Radio-Québec, etc., il faut s'adresser à la Commission des Droits et Libertés de la Personne du Québec.

Malgré la pluie et le froid qui sévissaient ce soir-là, 93 personnes se sont déplacées pour assister à cette conférence, soit 7 de moins que le nombre prévu de 100 personnes. Ce fut un succès surprenant, car il y avait alors une grève du service postal, et ce n'est que grâce aux appels téléphoniques faits à nos membres par les employés de l'AAPA au cours des jours précédents que tous ont été avisés et se sont fait un devoir et un plaisir d'y assister.

La seule ombre au tableau fut l'interprétation en A.S.L. au bénéfice de nos membres anglophones. En effet, l'interprète d'ASL présent était incapable d'effectuer la traduction du français à l'anglais, et cela a beaucoup retardé le déroulement de la soirée. Malgré cela, ce fut une soirée intéressante à tous les points de vue, car les sourds avaient beaucoup à apprendre sur l'art de défendre leurs droits. Merci à Madame Robichaud et à M. De Cesaré pour leur aimable collaboration qui, nous en sommes convaincus, se poursuivra encore longtemps.

Et maintenant, si vous avez d'autres questions ou si vous voulez discuter de problèmes plus précis, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'A.A.P.A. et à demander un rendez-vous avec Jean-Yves Vachon, directeur des droits de la personne au conseil d'administration de l'A.A.P.A. Vous avez le droit de défendre vos droits, et Jean-Yves sera très heureux de vous aider à y parvenir. ■



On peut voir sur cette photo une partie des 93 participants qui ont assisté à la conférence sur les Droits et Libertés de la Personne, au Centre 7400, le 5 septembre dernier. Photographe: Yvon MANTHA



Les deux principaux conférenciers de cette soirée. De g. à d.: M. Michel de Cesaré, de la Commission Canadienne des Droits de la Personne, et Mme Danielle Robichaud, de la Commission des Droits et Libertés de la Personne du Québec.

PROTHÈSES AUDITIVES

Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste



4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222

Près du métro Mont-Royal



L'A.Q.I.F.L.V. souhaite de Joyeuses Fêtes à tous les lecteurs de VOIR DIRE.

Danielle-Claude BÉLANGER,
coordonnatrice
du comité médias,
AQIFLV



Un signe des interprètes

Du renouveau à l'AQIFLV

Les 25, 26 et 27 octobre furent des journées chargées pour les membres de l'AQIFLV! Nous nous réunissions pour notre Congrès annuel et notre Assemblée générale. Le Cégep du Vieux Montréal et l'Université du Québec à Montréal figurent tous deux comme commanditaires de cet événement: profitons de l'occasion qui nous est donnée ici pour les remercier.

Puisque le thème central de ce neuvième congrès était le français, nous avons débuté la journée du samedi par un atelier d'échange sur l'importance du français dans notre travail d'interprétation. Les discussions y sont allées de bon train et nous avons pu voir à quel point les interprètes ont un réel souci de la qualité de leur français. Un consensus s'est formé autour du fait qu'il ne faut pas présumer de nos connaissances en français; il faut accorder autant d'attention à la maîtrise du français qu'à celle de la LSQ. Plus tard dans la journée, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Sylvie Lambert, interprète en langues officielles, qui nous a entretenus à propos de la formation des interprètes de conférences. Cette personne a vraiment su captiver l'attention de l'assistance et ce moment fut vraiment un temps fort de ce congrès. M. Jean-Guy Beaulieu est venu partager avec nous son vécu en tant que consommateur de services d'interprétation. Il nous a mis en garde face à un manque de connaissance du français qui peut, à certains moments rendre notre interprétation plutôt imprécise. Par dessus tout, M. Beaulieu nous a entretenu avec beaucoup d'humour et de franchise. Nous sommes sincèrement heureux d'avoir pu le recevoir. Aussi, Madame Marie-Dominique Cousineau nous a informé sur les techniques vocales et la façon de prendre conscience des phénomènes qui modulent notre voix. Nul doute que cet atelier fut profitable pour les interprètes qui désirent améliorer leur interprétation LSQ-Français et tirer un meilleur parti de leur voix pendant leur travail.

Ce Congrès annuel de l'AQIFLV a pris fin dans un élan de renouveau. En effet, durant cette fin de semaine, les membres de l'AQIFLV ont élu deux nouvelles personnes pour assurer l'intérim aux postes de vice-présidente et de coordonnatrice du comité évaluation-agrément. Madame Céline Bergevin, interprète oraliste bien connue, a été élue au poste de vice-présidente par intérim tandis que Mme Annie Marcil, également interprète oraliste de profession, assurera la coordination du Comité évaluation-agrément.

Madame Aline Desroches, qui dû laisser son mandat de vice-présidente, demeurera chargée des relations universitaires (CRU); elle est donc responsable de nos relations avec l'UQAM



Nous voyons ici, de g. à d., M. Richard Piquette, président d'assemblée, Mme Sandy Lysachok, représentante de l'A.I.L.V.C., venue de Winnipeg, Mme Odette Raymond, présidente de l'A.Q.I.F.L.V., et M. James McDonald, interprète français-anglais.

au sujet du Certificat en interprétation visuelle. Les membres n'ont pas manqué de manifester leur reconnaissance et leur satisfaction quant au travail accompli durant ces trois dernières années par Aline qui fut à cette occasion longuement applaudie.

Le C.A. en partie reconstitué se dirige donc vers le dixième anniversaire de l'Association. C'est là un événement qui saura capter beaucoup de notre attention. Cependant il y a d'autres chevaux de bataille à surveiller. La révision de la Charte constitue certainement un dossier prioritaire pour l'Association. Des questions telles que la définition des catégories des membres de l'AQIFLV, la répartition des tâches au C.A. (particulièrement pour le comité des médias), et peut-être même le nom de l'Association pourrait faire l'objet de propositions de changement. Afin de faire adopter ces changements, nous convoquerons nos membres pour une assemblée spéciale au cours du printemps prochain. La participation des membres sera à ce moment un facteur clé dans la réussite de cette rencontre qui permettra d'ajuster l'organisation générale de l'Association aux besoins réels de ses membres.

Entretemps, l'Association est toujours à la recherche de nouvelles activités de perfectionnement qui sauront être profitables pour ses membres. C'est dans cet optique que nous avons organisé notre dernier café-croissants lequel s'est d'ailleurs très bien déroulé. Nous envisageons aussi une prochaine journée de perfectionnement vers le mois de janvier. Toutes suggestions venant du milieu de la surdité sont prises en considération. Nous sommes toujours ouverts et désireux de multiplier nos contacts avec les personnes sourdes et les différentes associations oeuvrant dans le milieu. ■



M. Roméo Pilon et Mme Marie-Anne Séguin, organisateurs du congrès, sont ici en compagnie de Mme Odette Raymond, présidente de l'A.Q.I.F.L.V. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE



M. Jean-Guy Beaulieu, conférencier invité, et Mme Céline Bergevin, interprète oraliste et nouvelle vice-présidente de l'A.Q.I.F.L.V., pendant la conférence de M. Beaulieu.



Entrevue exclusive entre Theresa Kelly et Lucette Desrosiers «Le Français Signé»: un mode de communication dans l'enseignement des enfants sourds

Lucette Desrosiers: «Sur l'invitation que j'ai reçue de Theresa Kelly, ex-enseignante sourde et personne ressource en communication gestuelle à l'École Gadbois, école spécialisée auprès des enfants sourds du primaire, c'est avec plaisir que je viens partager avec vous, chers lecteurs, mon expérience de vie en tant que personnes sourde. Je voulais également saisir l'occasion pour louer le travail de mes professeures de jadis et aussi justifier l'éducation actuelle qui se perpétue encore aujourd'hui envers ces enfants privés de l'ouïe.»

Theresa Kelly: *Êtes-vous sourde de naissance et comment se fait-il que vous ayez réussi à conserver votre langage en parlant couramment le français?*

Lucette Desrosiers: «Je suis devenue sourde à l'âge de 5 ans à la suite d'une méningite. Comme je parlais déjà avant de perdre l'ouïe, c'est ainsi que j'ai conservé mon langage en continuant de converser avec ma famille. Je ne me rendais pas compte que je n'entendais plus ou que j'étais sourde.»

Theresa Kelly: *Quand et comment vous êtes-vous aperçue que vous étiez pour sourde?*

Lucette Desrosiers: «C'est lorsque je suis entrée au pensionnat, à l'âge de 7 ans 1/2 que je me suis aperçue que je vivais dans un milieu d'enfants sourds du même âge que moi et qui gesticulaient.

J'ai appris à gesticuler avec eux, c'est-à-dire que nous faisons des gestes naturels et non les signes conventionnels des sourds que l'on voit aujourd'hui, car c'était défendu à l'époque, afin de nous permettre d'apprendre à parler et à comprendre la lecture labiale.»

Theresa Kelly: *Êtes-vous déçue de pouvoir parler et lire sur les lèvres?*

Lucette Desrosiers: «Oh non! Je réalise maintenant que c'est encore très avantageux car j'ai pu évoluer dans une société d'entendants de façon à en être fière aujourd'hui. Je suis fière de pouvoir converser avec toutes les personnes qui m'entourent, les sourds et les entendants.

J'ai toujours su que nous avions des professeures spécialisées, c'est-à-dire préparées pour l'enseignement aux sourds. Même avec de bons professeurs, il se trouve toujours quelques étudiants ou étudiantes qui ont plus ou moins de difficultés à apprendre que d'autres, c'est normal. Cela dépend aussi du travail de chacun des élèves, de sa motivation à réussir, et de l'implication des parents dans le processus d'évolution de leurs enfants.»

Theresa Kelly: *Est-ce que selon vous la LSQ devrait être la langue maternelle des sourds?*

Lucette Desrosiers: «Pour ma part, je suis née entendant dans une famille d'entendants. Donc, ma langue maternelle est le français, comme pour mes parents. La LSQ est venue par la suite lorsque j'ai fréquenté le pensionnat des sourdes. La LSQ est utile pour communiquer entre nous tout simplement.

Pour ce qui est de l'éducation des enfants sourds... c'est devenu pour moi un gros point d'interrogation que la LSQ devienne langue première pour les étudiants sourds. Il n'est pas contre-indiqué pour une personne sourde d'avoir comme langue maternelle la LSQ encore plus si ses parents sont sourds eux-mêmes. Si c'est le cas, l'enfant sourd aura quand même à apprendre la langue française dans nos écoles du Québec s'il veut occuper dans le futur, sur le marché du travail, une place similaire aux entendants... et pourquoi pas?»

Theresa Kelly: *Serait-il possible de faire l'enseignement du Français LECTURE ET ÉCRITURE en LSQ?*

Lucette Desrosiers: «Comme le Français est une langue riche et que la grammaire a ses caprices, je ne vois pas d'autres moyens que le Français Signé ou l'Oralisme (c'est la méthode qui me fut enseignée) pour apprendre à l'enfant sourd les rudiments ou les règles de la langue Française, dans un Québec qui se veut français, dans une société à majorité d'entendants qui parlent le français, dans les milieux de travail constitués de travailleurs entendants, parlants, francophones.

Je suis certaine à 100% qu'il est impossible de bien apprendre à lire et écrire correctement la langue française par l'utilisation seule de la LSQ. Je le répète, c'est utile, la LSQ, pour communiquer entre nous tout simplement. Mais je ne vois pas comment les enfants pourraient être à l'aise pour apprendre le français par cette méthode. Il n'y a aucune grammaire, aucun dictionnaire spécifique de la LSQ ou volume qui pourrait aider les enseignants à utiliser cette méthode dans l'apprentissage du français à l'école... La LSQ n'utilise pas le passé composé, le subjonctif présent... ou tous les autres TEMPS DES VERBES utilisés dans la grammaire française. Il est donc utopique ou inutile de prôner cette méthode qui n'a aucune base établie. C'est quoi la structure de la LSQ? Je suis certaine qu'on ne peut me répondre, qu'on ne peut me présenter des études sur le sujet! Alors je me tourne vers des méthodes existantes qui font leurs preuves chaque jour... je suis la preuve vivante que L'Oralisme m'a donné UNE QUALITÉ DE VIE ENVIABLE! Je remercie mes anciens professeurs! On ne peut enlever l'enseignement du français dans l'éducation des enfants sourds et puisque les signes sont nécessaires à certains enfants qui ne lisent pas sur les lèvres, alors le Français Signé est la méthode qui, je pense, facilite davantage l'apprentissage de la langue française. Je ne dis pas que le Français Signé fera de tous les sourds des universitaires mais l'étudiant sourd pourra, s'il obtient des résultats similaires aux entendants, occuper dans l'avenir des postes aussi importants qu'eux. Le Français Signé ne fait pas de miracles mais il permet à l'enfant sourd d'avancer plus sûrement dans ses apprentissages et il permet d'utiliser les mêmes volumes que dans les classes d'entendants. Le rythme d'apprentissage sera sûrement plus lent mais il y a possibilité de progresser chez l'enfant.

L'étudiant qui veut se rendre jusqu'au CEGEP ou à l'Université aura à lire des volumes en français et même en anglais. Il faut donc donner toutes les chances à l'enfant sourd d'aller le plus loin possible dans son éducation pour le rendre FIER de son résultat, FIER de sa qualité de vie.

Theresa Kelly: *Selon vous, que veut dire Français Signé?*

Lucette Desrosiers: «Je sais que le Français Signé signifie: l'utilisation des signes de la communauté sourde dans la structure de la langue française. Donc, l'enfant qui lit un texte a un signe pour chaque mot qu'il lit. À l'aide du Français Signé, l'enfant épelle l'article et les prépositions quand il se construit une phrase.

***EXEMPLE:** J'ai des difficultés à apprendre ma leçon.

Il épellera des, à, les autres mots seront des signes conventionnels de la communauté sourde. Il arrive que certains signes doivent être inventés ou tout simplement épelés avec les doigts car dans la LSQ on ne retrouve pas le signe qui correspond à certains mots. Certains termes scientifiques ou le nom de certaines espèces d'insectes, d'arbres, de fleurs, d'animaux, les pays ou les villes du monde, l'astrologie, le domaine médical, ne sont jamais utilisés dans le langage de tous les jours des personnes sourdes qui n'utilisent que la LSQ. L'école est le lieu du HAUT SAVOIR et l'enfant sourd a le droit d'apprendre les mêmes connaissances que l'enfant entendant. Le Français Signé semble une méthode qui ne rencontre pas de barrière de communication puisque c'est une communication en langue française pure accompagnée de signes et d'épellation digitale.

C'est pour cela que l'épellation digitale est très importante. L'épellation avec les doigts permet à l'enfant de connaître un vocabulaire riche, sans limite; ainsi l'enfant sourd sera en mesure de lire différents livres qui parlent de différents sujets. Il y a déjà des dictionnaires de la LSQ, mais ce n'est pas un dictionnaire de 200, 300 ou même 1000 signes qui permettra à la personne sourde de lire différents articles ou volumes traitant de sujets multiples. On arrivera jamais à traduire en SIGNES les dictionnaires «Larousse ou Robert». S'il était

(suite et fin)

possible de traduire en signes LSQ tous les dictionnaires de la langue française, je changerais tout de suite d'opinion sur la LSQ. Mais comme le vocabulaire du LSQ équivaut seulement à un pour cent (1%) du contenu d'un dictionnaire, je reste partisane du Français Signé comme langue d'enseignement dans les écoles pour étudiants sourds.

Pour connaître les lettres alphabétiques, il est indispensable d'apprendre l'épellation. La plupart des gens qui ont suivi des cours de signes et qui, une fois le cours terminé, n'ont pas de pratique parce qu'ils ne rencontrent pas de gens sourds, lorsque quelques années plus tard ils viennent à en rencontrer, ils disent avoir oublié les signes et se servent de l'épellation pour se faire comprendre; tout ceci est réel et courant!

Theresa Kelly: *Pourquoi est-ce si important de savoir lire ou écrire la langue française?*

Lucette Desrosiers: «À l'aube de l'an 2000, il est évident que savoir lire et écrire est d'une importance capitale pour tous les citoyens d'une société, sans exception. Ce savoir, nous l'utilisons quotidiennement du matin au soir, ne serait-ce que pour signer un chèque, lire le menu au restaurant, se diriger en voiture pour mieux comprendre les différentes signalisations et les noms des rues. Et comme les journaux sont la seule source d'information pour nous, qui sommes privés de l'ouïe, l'importance de bien savoir lire ne devrait même pas se poser comme question!

Comme j'utilise tous les jours mon télécriteur (ou ATS) pour communiquer avec mes amis sourds ou avec les entendants en passant par le Service Relais Bell (S.R.B.), donc je dois écrire correctement mon message téléphonique si je veux être comprise clairement. Si je connaissais uniquement la LSQ, je pourrais difficilement avoir une communication claire sur un télécriteur.

Je suis également heureuse d'utiliser mon décodeur car je peux regarder la télévision et comprendre, par le sous-titrage que me transmet mon décodeur, toutes les émissions enrichissantes comme LE BULLETIN DE NOUVELLES.

Toute cette technologie nouvelle: ATS, DÉCODEUR, ORDINATEUR, m'oblige à bien connaître ma langue maternelle, LA LANGUE FRANÇAISE, si je veux avoir accès à ces moyens techniques qui nous ont sortis de notre isolement ou même de l'ignorance. Avec ces moyens techniques, je profite de la même connaissance intellectuelle que la personne qui entend. La radio demeure notre seul handicap!

Theresa Kelly: «Je vous remercie, madame Desrosiers, pour cet entretien que vous m'avez accordé et je souhaite que vous continuiez à défendre le travail que les professionnel(les) de l'éducation tentent de parfaire à chaque jour selon les besoins individuels de chaque enfant sourd.

ATTENTION



Un nouveau centre d'écoute spécialement pensé pour les personnes sourdes ouvrira ses portes en 1992. Nous avons un pressant besoin de bénévoles!

Pour être bénévole pour Tel-Accès, vous devez avoir des connaissances de base en langue des signes (LSQ) et connaître le milieu. Ensuite, comme la communication se fait par ATS, les personnes intéressées doivent posséder une bonne maîtrise du français écrit.

Il y aura une formation d'environ huit rencontres qui débutera en janvier 92. Par la suite, il vous sera demandé de faire deux soirs par mois d'écoute sur ATS de 19 h à 23 h.

Si vous êtes intéressés, envoyez-nous vos noms, adresses et numéros de téléphone à l'adresse suivante:

Tel-Accès
C.P. 614
Succursale Tour de la Bourse
Montréal, Qc. H4Z 1J8

Les coordonnées seront reçues jusqu'au premier jour de janvier 92. ■

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.



Hydro-Québec

Dimension de la jeunesse

«Entrevue avec Mlle Claudine Lebuis, la nouvelle Reine du C.L.S.M.»



Michel LELIÈVRE
Chroniqueur jeunesse

À la veille du bal du 90^e anniversaire du CLSM, un conte de fées particulier a transformé Mlle Claudine Lebuis en la nouvelle Reine du CLSM. Elle est âgée de 19 ans et elle a vu le jour le 10 janvier 1972, à Montréal, mais elle habite maintenant avec ses parents à Laval. Elle travaille comme caissière à temps partiel dans un restaurant chinois depuis

bientôt quatre ans et, pour convenir à son horaire hebdomadaire, elle étudie au Centre Champagnat en vue de l'obtention d'un diplôme du secondaire. Elle fait aussi l'enseignement de la L.S.Q. pour les employés d'Option Travail à Laval, pour une durée de deux mois. L'entrevue s'est déroulée au restaurant Québec Délicatessen, sur la rue Jarry, à Montréal, deux semaines après le couronnement de Mlle Claudine Lebuis comme la nouvelle Mlle CLSM.

1- Quels conseils offrez-vous aux jeunes demoiselles pour préserver la bonne forme physique?

(CLAUDINE) – Je donne souvent comme conseils aux jeunes demoiselles de ne pas prendre de la drogue, ni d'alcool. Il faut aussi conserver l'équilibre alimentaire et il ne faut pas non plus oublier de faire beaucoup de sports.

2- Maintenant, pouvez-vous parler d'un sujet qui vous tient à coeur particulièrement pour les jeunes d'aujourd'hui?

(CLAUDINE) – Le fait que je suis une oraliste, cela m'incite très souvent à aider et faciliter la communication quand je vois quelqu'un de sourd qui éprouve de la misère à établir la communication avec n'importe qui, les serveuses ou les préposés à la clientèle, par exemple.

3- Vous aviez dit, en 1988, que vous désiriez devenir dentiste? Est-ce que vous gardez toujours cette ambition?

(CLAUDINE) – Oui. Présentement, j'étudie en vue de l'obtention d'un diplôme du secondaire et ensuite, je me dirigerai vers les études post-secondaires en techniques dentaires sinon je réaliserai ma deuxième ambition, soit en techniques de bureau pour travailler, comme je l'espère, à l'Hydro-Québec.

4- Quels sont vos éventuels projets durant votre année de règne?

(CLAUDINE) – J'irai le plus souvent possible au CLSM et rencontrer le plus possible de membres du CLSM. Et j'adore aussi représenter, pour qui veut connaître la nouvelle reine du CLSM.



Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

La toute nouvelle star du monde des sourds, Claudine LeBuis, était fort émue d'être couronnée Reine 1992 du C.L.S.M.

5- Et après?

(CLAUDINE) – Je vais ensuite connaître la culture sourde. Et je participerai aussi aux activités de tout genre pour les sourds, que ce soit dans l'organisation ou en tant que convive. Une seule chose que je regrette, c'est qu'il n'y a plus de concours à l'échelle provinciale comme Mlle Sourde du Québec.

6- Merci d'avoir accepté de passer cette entrevue, Mlle Claudine Lebuis.

(CLAUDINE) – Merci, et ça m'a fait plaisir.

L'équipe de la revue VOIR DIRE souhaite une année merveilleuse à la nouvelle Mlle CLSM, Claudine Lebuis, et on espère que les jeunes demoiselles puissent suivre les conseils de Claudine pour bien préserver leur bonne forme physique. Elle se transformera en la fée de Noël pour les enfants au temps des fêtes de Noël du CLSM.

Ensuite, on félicite aussi M. Benoit Landreville pour son excellent travail d'animateur au bal. M. Marius Latulippe, animateur bien connu, l'avait d'ailleurs promu au titre de «la nouvelle génération en animation». ■



L'IRD pose un geste dans les cours de L.S.Q.

En effet, pour la première fois depuis la mise sur pied des ateliers de communication, on est en train de rebâtir intégralement le contenu de chacun des cours. Fini le vocabulaire pur. Maintenant, on va privilégier les apprentissages «par dialogues», sur des thèmes se rapportant à la vie quotidienne. Ça sera plus vivant et sans doute plus pratique et facile à retenir (ça donne le goût de s'inscrire!). Le cours no 1 a ainsi été «redessiné» au complet et Martine Deslongchamps et Serge Brière, artisans des nouveaux cours, revoient actuellement le cours no 2. Les trois autres suivront à tour de rôle et on aura passé à travers pour le printemps 1993.

Inscriptions records!

La session d'automne '91 bat tous les records avec ses 414 inscriptions. Ça ne s'était encore jamais vu et on ne s'explique pas pourquoi tant de gens s'inscrivent à ces cours (ils doivent être bons!). Le cours no. 1N (N pour nouvelle version) va chercher 206 «étudiants» à lui seul. Les cours 2 à 5 se partagent donc les 208 autres adeptes. La session commencera le 9 septembre et prendra fin le 20 décembre. On roule à guichet fermé donc, plus de chaises disponibles pour les inscriptions tardives. Il faudra attendre à la prochaine session pour s'inscrire et la date limite d'inscription est le 15 décembre. Mais attention, on ne peut s'inscrire au cours no 2N sans avoir suivi et réussi le cours précédant. À moins que vous soyez très bon. Mais ça, faudra le prouver!

Nos professeurs de signes '91:

Marius Latulippe	André Demers
Sylvain Laverdure	Jacques Gariépy
Gérard Labrecque	Lucie Demers
Jacques Hamon	Roland Bolduc
Gérard Courchesne	Serge Laroche
Michel Turgeon	Johanne Boulanger
Francine Labrecque	Céline Langlois
Serge Brière	Sonia Dubé
Carmen Grisé	Thierry Arnaud ■

Naissances et baptêmes

Vanessa est née le 7 août 1991, 1^{er} enfant de Alain Oligny et Manon Constantineau. Elle a été baptisée le 22 septembre 1991.

Vanessa est née le 29 juillet 1991, 1^{er} enfant de Daniel Gagnon et Suzie Houle. Elle a été baptisée le 29 septembre 1991.

Katy est née le 25 juillet 1991, 1^{er} enfant de Dany Galarneau (entendant) et Janick Plouffe. Elle a été baptisée le 6 octobre 1991.

Nicolas est né le 27 juin 1991, 1^{er} enfant de Danielle Tousignant et Olivier Deplagne. Il a été baptisé le 27 octobre 1991.

Félicitations aux heureux parents!

Mariages



Le 10 août 1991, Michelle Sarrazin et Sylvain Laverdure se sont mariés en l'église Ste-Germaine Cousin, à Pointe-aux-Trembles. La réception a eu lieu à la salle Place 227, à Repentigny, en présence de 40 personnes sourdes et quelques 60 personnes entendantes. Le couple a ensuite fait son voyage de noces en République Dominicaine. L'abbé Paul Leboeuf, ptre, présida la cérémonie.

Alain Cadieux et Johanne Ward, le 19 octobre 1991. L'abbé Paul Leboeuf, ptre, présida la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Oscar St-Amand est décédé le 31 juillet 1991. Il était le frère de Liette St-Amand Latulippe, de Québec

En Roumanie, la mère de Elza Lazso est décédée le 28 août 1991, à l'âge de 68 ans.

À Ottawa, Mme Dora Groleau Woods est décédée le 8 septembre 1991, à l'âge de 80 ans.

Au Manoir Cartierville, Diane Lafrance est décédée le 29 septembre 1991, à l'âge de 99 ans.

**ABBÉ GÉRARD HÉBERT
(1913 - 1991)**

Par Rosanne BÉRUBÉ, s.n.d.d.

Sans aucun doute, le décès de Monsieur l'abbé Gérard Hébert a surpris bien des gens. Et oui, Monsieur l'abbé Hébert n'est plus. Cependant la mémoire demeure pour tout ce qu'il a fait durant son ministère. Il s'est toujours intéressé au développement des Oeuvres pour les personnes sourdes, particulièrement à celle de la Villa Notre-Dame de Fatima.

Depuis son ordination en juin 1939, que d'événements sont survenus:

- Fondation de l'École Maternelle pour enfants sourds et démarches faites auprès de la Commission Scolaire pour en assurer le financement.

- En 1946: Fondation du Service Social pour Personnes Sourdes, qui est maintenant intégré au Centre des Services Sociaux de Montréal.

- Fondation de l'Institut Familial, qui a permis aux jeunes filles sourdes de se bien préparer face à l'avenir.

- Il a aussi aidé plusieurs jeunes filles qui ont manifesté le désir de vie religieuse.

Pendant plusieurs années, il a voyagé dans certaines provinces pour identifier des cas de surdité. Deux fois par année, il allait prêcher une retraite spirituelle à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke où les sourds se réunissaient pour cette rencontre.

Du côté du Jardin de l'Enfance qui existait depuis de nombreuses années, il donnait quelques leçons de latin aux jeunes entendants afin de leur aider à préparer leur première année du cours classique. Partout dans l'Institution, il a laissé une trace de sa présence et d'encouragement, du côté des Dames et Messieurs pensionnaires - des malades à l'infirmerie des soeurs et autres, etc...

Après la fermeture de l'Institution, l'abbé Hébert a continué son ministère auprès des personnes âgées

Le père de Micheline Gauthier est décédé à la mi-septembre 1991, à l'âge de 72 ans.

La mère de Jocelyne Gravel est décédée le 6 octobre 1991, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie.

Au Manoir Cartierville, Aurore Dupont est décédée le 12 octobre 1991, à l'âge de 78 ans.

M. l'abbé Gérard Hébert est décédé le 15 octobre 1991, à l'âge de 78 ans.

À St-Albert, Alberta, Lucien Longpré est décédé subitement, le 21 octobre 1991, à l'âge de 64 ans. Il a laissé son épouse Irène Proulx et le beau-frère de Mme Yvonne Couturier Longpré.

Nos sincères condoléances. ■



au Manoir Cartierville. Cependant, il a dû abandonner à cause de sa santé, car il a paralysé. Il s'en est remis et a continué son ministère auprès des Soeurs de la Sagesse à quelque pas de sa demeure. Sa messe de chaque jour était dite comme au premier jour de son ordination. Ainsi il fut fidèle dans toutes ses obligations.

Il semble qu'il a eu un pressentiment de sa fin prochaine car 2 jours auparavant il a rendu visite à la belle Villa Notre-Dame de Fatima et a pu contempler avec joie le progrès de sa fondation.

Dieu le rappela mardi le 15 octobre 1991. Il fut exposé à la Résidence de Notre-Dame de la Providence, rue Grenet, selon son désir et le service fut chanté dans la chapelle de la même résidence. Un grand nombre d'amis et des connaissances remplissaient la chapelle. Douze prêtres concélébrèrent avec Mgr Cimichella.

Ainsi se termina la vie de notre regretté Monsieur l'abbé Gérard Hébert de qui nous gardons un souvenir inoubliable. ■

Messes de Noël et du Jour de l'An pour les sourds:

Le 24 décembre 1991:

Messe de minuit à 20:00 (8:00 pm).

Pas de messe le 25 décembre 1991.

Le 31 décembre 1991:

Messe de la veille du Jour de l'An à 20:00 (8:00 pm).

Pas de messe le 1^{er} janvier 1992.

Endroit:

Chapelle Notre-Dame-du-bon-Conseil, 3700, rue Berri, Montréal.

Venez nombreux. Bienvenue à tous.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1991/92

Président: Mario Gravelle
Vice-président: Guy Fredette
Secrétaire: Serge Doré
Trésorier: Gaetano Abbruzzese
Directeur des loisirs: Francis Lambert

Directeur des sports: Elias Roël
Directeur des membres: José Carlos
Directeur de la culture: Carmen Jalbert
Directeur des jeunes: Benoît Landreville
Directeur des relations publiques: Jean Davia



23^e édition du tournoi de golf annuel de l'Association des Golfeurs Sourds du Québec, Inc.

7 et 8 septembre 1991

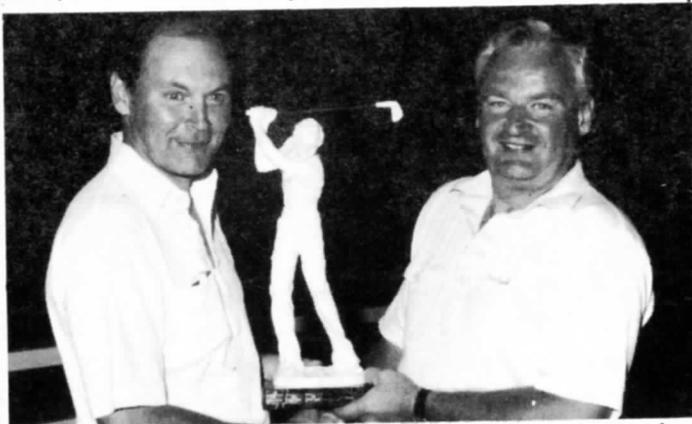
Par Gérard LABRECQUE
Collaboration spéciale

Cette année, pour sa 23^e édition, notre tournoi de golf annuel fut disputé au Club de golf Le Versant, à Terrebonne. Dame nature était avec nous encore une fois, car nous avons bénéficié d'une température clémente, quoique assez chaude. Nous étions 31 joueurs le samedi, 16 le dimanche et 55 personnes au souper, le samedi soir. La distribution des prix de présence, des trophées et des bourses eut lieu le dimanche, aussitôt le tournoi terminé.

Je suis fier du succès de ce tournoi. L'an prochain, ce sera Sylvain Brault qui organisera le tournoi, lequel se déroulera sur le même terrain, à Terrebonne. ■



Voici les titulaires des meilleurs pointages nets. De g. à d.: Pierre Gonthier (classe «B», 154 pts), Gaétan Jean (classe «A», 151 pts), M. J. Smythe (classe «C», 184 pts). Tous trois se sont mérités le trophée perpétuel de l'A.G.S.Q., édition 1991. Sylvain Brault, responsable du pointage (à gauche) et Gérard Labrecque, président du tournoi (à droite) le leur remettent avec plaisir.



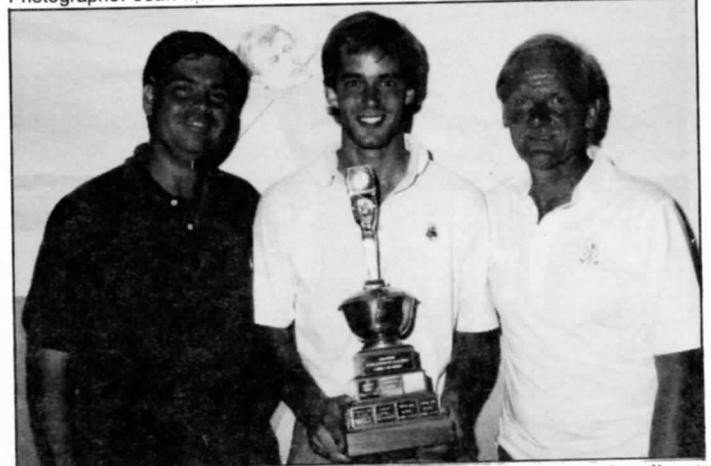
Ce fut toute une surprise pour Marcel Bazinet de recevoir un cadeau personnel de la part de M. Réjean Nadeau, président de l'A.G.S.Q., pour avoir conservé le meilleur esprit sportif au cours du tournoi.

CLASSE «A»	SAMEDI	DIMANCHE	BRUT	HP	TOTAL
1. Y. Turbide	94	+ 99 =	193	- 42 =	151
2. G. Jean	88	+ 87 =	175	- 22 =	153
3. A. Turpin	84	+ 87 =	171	- 16 =	155
4. G. Labrecque	92	+ 94 =	186	- 28 =	158
5. S. Brault	97	+ 96 =	193	- 34 =	159
6. P. Lesiège	83	+ 98 =	181	- 12 =	169

CLASSE «B»	SAMEDI	DIMANCHE	BRUT	HP	TOTAL
1. P. Gonthier	98	+ 100 =	198	- 44 =	154
2. J.-L. Leboeuf	111	+ 101 =	212	- 54 =	158
3. R. Bélanger	103	+ 108 =	211	- 44 =	167
4. R. Nadeau	101	+ 102 =	203	- 32 =	171
5. P. Lesiège	111	+ 119 =	230	- 50 =	180

CLASSE «C»	SAMEDI	DIMANCHE	BRUT	HP	TOTAL
1. M. J. Smythe	114	+ 112 =	226	- 42 =	184
2. M. Bazinet	140	+ 126 =	266	- 76 =	190
3. D. Sloan	122	+ 126 =	248	- 50 =	198
4. B. Ouellette	159	+ 173 =	332	- 118 =	214
5. T. Walsk	126	+ 168 =	294	- 54 =	240

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



M. Alain Turpin, qui a réalisé le meilleur pointage brut (sans handicap) dans la classe «A», avec 84-87 reçoit lui aussi le trophée perpétuel de l'A.G.S.Q., des mains de Gérard Labrecque et Sylvain Brault.

ERRATUM

Veillez noter qu'après révision des statistiques au niveau du pointage (avec ou sans handicap), il fut décidé que Yves Turbide, et non Gaétan Jean, s'est mérité l'honneur de remporter le tournoi dans la classe «A». Toutes nos excuses.

— La direction de l'Ass. des Golfeurs Sourds
du Québec Inc.



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1
Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-92

Marie-Claire Chicoine, Présidente
Luc Mascolo, Vice-président et directeur de promotion
Dominique Dubois, Secrétaire

Lise Simoneau, Trésorière
Raymond Vallière, Directeur des loisirs
Eveline Tremblay, Directrice
Roger Turcotte, Directeur



CHASSE & PÊCHE



Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Au moment où vous lisez ces lignes, la saison de pêche estivale est belle et bien terminée. Cependant, la pêche sur la glace s'en vient à grands pas. Voici donc un aperçu des activités hivernales prévues relativement à la pratique de ce sport.

- 18 janvier 1992: Ste-Anne de la Pérade

Cette journée de pêche sera organisée par le Club Sportif des Sourds de Montréal. Le trajet se fera en autobus depuis le local du CSSM (AAPA), au 8688, rue Esplanade, à Montréal, vers 16:00 environ, et le retour se fera le lendemain matin. Contrairement aux dernières années, notre pêche se fera de nuit. Beaucoup de plaisir est à prévoir. Pour de plus amples informations, contactez Luc Gareau au 725-4007. Tous sont les bienvenus.

- 24, 25 et 26 janvier 1992: Vaudreuil

Le 5^e tournoi annuel de pêche du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) se tiendra encore une fois au camp de vacances Villa Notre-Dame-de-Fatima. Le tournoi n'aura lieu que le 25 janvier, et les prix décernés pour les poissons capturés seront comme l'an dernier, soit pour les brochets et les perchaudes.



Hé! oui, M. Roland Léger a trouvé moyen de capturer un doré de 7 lbs l'été dernier, au Lac des Deux-Montagnes, dans les environs de Rigaud.

Divers services seront aussi offerts lors de cette journée à tous ceux qui en auront besoin, tels que: location de brimbale (ligne pour la pêche sur la glace), vente de ménés, perçage de trous, etc. Aussi, la cafétéria sera ouverte aux personnes qui voudront s'y restaurer. Un service d'hébergement sera également offert pour ceux qui désireront passer la nuit de vendredi à samedi sur place afin d'être fin prêts à l'ouverture du tournoi, le lendemain matin.

Les gens de tout âge seront les bienvenus, sourds et entendants. Pour informations: André Weir, au 631-5208. ■



Peut-être l'avez-vous oublié, mais lors du premier tournoi de pêche du C.S.S.M., en 1990, M. Réal Michaud avait remporté le prix, soit un voyage au réservoir Gouin, qu'il a effectué en juillet dernier. Voici donc un aperçu de la pêche qu'il réalisa à cette occasion, avec une photo qui vaut 1,000 mots. De g. à d.: Réal Michaud, Albert Sévigny, Daniel Péladeau, Gilles Calvé et Mario Morino.

Photographe: Jacques VADEBONCOEUR



Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

822 rue Sherbrooke est, suite 333
Montréal, Québec H2L 1K4
Téléphone: VOIX (514) 526-0887
ATME (514) 526-6126

TÉL.: (514) 931-4555



IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



Luc MICHAUD
Directeur du CNO et
des JSQ de la FSSQ

SPORT-BEC



Congrès des sports

Notre congrès des sports a été annulé pour la raison de l'interruption forcée de nos travaux (en voir l'explication à la fin de cet article). Il fut décidé de le reporter aux 7 et 8 février 1992, au même endroit. L'Hôtel des Gouverneurs, à Trois-Rivières, nous a garanti par écrit les mêmes conditions que pour le mois d'octobre dernier.

Événements sportifs

Cette année, nous aurons du pain sur la planche. Le 9 novembre, ce sera le premier tournoi national des dards des sourds, à Hamilton, Ontario. Quatre équipes du C.L.S.M. participeront à ce tournoi et nous leur souhaitons bonne chance. D'autre part, le C.L.S.M. organisera le premier championnat provincial de bowling des sourds, qui aura lieu en mars 1992. La circulaire publicitaire concernant cet événement est maintenant disponible, et si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **252-3069**, ou avec le commissaire du bowling, M. Jacques Gravel au **659-5297**. Ce sera pour nous un plaisir de vous renseigner.

Soumissions

- Le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal a l'intention de soumettre sa candidature pour organiser le premier championnat canadien de bowling des sourds, en mai 1992.
- Le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal a aussi l'intention de soumettre sa candidature pour organiser le troisième tournoi national des dards des sourds, en novembre 1993.
- Le Club Sportifs des Sourds de Montréal a l'intention de soumettre sa candidature pour organiser le douzième tournoi national de balle-lente des sourds, en août 1993.

Nous espérons que le comité des sports non-olympiques de l'Association des Sports des Sourds du Canada acceptera ces trois soumissions québécoises. Pour ceux qui désirent participer à l'organisation de ces événements comme bénévoles, veuillez communiquer avec M. Gilles Gravel, président du comité du bowling, au **271-4317**, ou avec M. Jacques Vadeboncoeur, président du comité de la balle-lente, au **382-5711**. Souhaitons bonne chance au C.L.S.M. et au C.S.S.M.

Prix «Ovation» du R.L.Q. (Hôtel Ramada, rue Sherbrooke est, Montréal)

Le 6 septembre dernier, nous avons participé pour la première fois à l'assemblée générale du Regroupement Loisir Québec, qui regroupe plus de 100 organismes. Mais à l'assemblée, il n'y avait qu'une trentaine de participants (il faut dire que le quorum est fixé à 25 personnes et plus). Le R.L.Q. nous avait invités dans le but de faire connaître notre organisme et de sensibiliser les autres organismes aux activités sportives des sourds.

En soirée avait lieu la remise du «Prix Ovation», en présence du Ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn. Les objectifs du prix Ovation sont de mettre en lumière le travail réalisé par l'organisme récipiendaire et de stimuler les organismes dans leurs activités.

Le lendemain, c'était le dîner-causerie, en présence de la Ministre de la Condition féminine, Mme Violette Trépanier. Dans son discours, elle nous a informés que son ministère est présentement à étudier la possibilité d'accorder une aide financière aux familles les plus démunies afin d'aider les jeunes à participer à diverses activités sportives et de loisirs. Nous espérons que le gouvernement adoptera ce projet dans les plus brefs délais.

Oh! Oh! Plus de peur que de mal!

Le 13 septembre dernier, une des poutres horizontales de 55 tonnes qui ceinturent le Stade Olympique s'est effondrée au sol,

endommageant les bureaux du Regroupement Loisir Québec. Le bureau de la F.S.S.Q. était situé à 10 pieds à peine de l'endroit le plus endommagé et, de ce fait, se trouvait inclus dans la zone sinistrée. Gigi Fiset, la présidente de la F.S.S.Q., était présente à son bureau ce jour-là, et en fut quitte pour une bonne peur. Heureusement, elle en est sortie saine et sauve!

Cependant, suite à cet incident nous ne pûmes pas utiliser notre bureau pendant de longues semaines, en raison de mesures de sécurité exceptionnelles. La Régie des Installations Olympiques (R.I.O.) a gracieusement prêté de l'espace et des équipements de bureau aux organismes sinistrés pour la durée des réparations, mais cet espace était très exigu (petit) et nous ne pouvions recevoir aucun visiteur, une seule personne pouvant s'asseoir au bureau. Chaque fois que nous devions nous rendre dans notre local habituel, un accompagnateur du R.L.Q. devait obligatoirement nous accompagner, par mesure de sécurité, donc cela a considérablement ralenti nos travaux.

Mais ces incon vénients furent d'assez courte durée, et nous avons pu réintégrer nos bureaux habituels le 16 octobre dernier et reprendre nos activités comme à l'accoutumée. Nous désirons vous remercier pour votre compréhension et pour votre patience durant cette période difficile. Vous êtes maintenant tous les bienvenus, comme d'habitude. Au plaisir de vous voir, et à la prochaine! ■



Photo prise lors de la soirée de remise du prix «Ovation». De g. à d.: M. François Hamel, directeur général du Regroupement Loisir Québec, Mlle Gigi Fiset, présidente de la F.S.S.Q., M. Ronald Longpré, directeur des services administratifs du R.L.Q., M. Fernand Luchesi, président du conseil d'administration du R.L.Q., et M. Luc Michaud, directeur du C.S.N.O. et des J.S.Q. de la F.S.S.Q.



Sur cette photo nous reconnaissons, de g. à d.: Nicole Mallette, interprète, Gaston Blackburn, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Gigi Fiset, présidente de la F.S.S.Q., et Luc Michaud, directeur du comité des sports non-olympiques de la F.S.S.Q. et des Jeux des Sourds du Québec.

Photographe: Luc MICHAUD



Lors du dîner-causerie durant le congrès annuel du R.L.Q., M. André Chevalier, trésorier de la F.S.S.Q., Mlle Gigi Fiset, présidente de la F.S.S.Q., Mme Violette Trépanier, ministre de la condition féminine et de la famille, et M. Luc Michaud, directeur du C.S.N.O. et des J.S.Q. de la F.S.S.Q., posent ici pour la postérité.



Voici une vue d'ensemble du nouveau bureau administratif de la F.S.S.Q., situé au siège social du Regroupement Loisir Québec, au Stade Olympique.

Nicole Rousseau: Sur les traces des Laroche et Turgeon

Par Gilles BOIVIN JOURNAL DE QUÉBEC, JEUDI 9 MAI 1991

«J'ai remporté huit médailles lors de la dernière saison de ski alpin.»

À votre avis, qui peut se vanter de tels exploits? Non ce n'est pas Lucie Laroche ou Mélanie Turgeon. Il s'agit plutôt d'un petit bout de femme âgée de seulement 10 ans. Son nom: Nicole Rousseau.

Ce fut toute une saison de ski alpin, qui a pris fin récemment, pour la jeune Nicole Rousseau, du club de ski alpin du Mont-Sainte-Anne.

Sa saison hivernale a atteint son paroxysme le 16 et 17 mars. À cette occasion, la jeune skieuse de L'Ancienne-Lorette s'est mérité deux médailles d'or chez les bantams, sa catégorie d'âge, lors des Championnats provinciaux tenus à la station Chanteclerc, à Sainte-Adèle. La jeune fille a terminé première au slalom avec un chrono combiné de 1 min 20,55 s et au slalom géant grâce à un temps combiné de 1 min 9,33 s.

Nicole Rousseau participe à des compétitions de ski alpin depuis cinq ans. «J'avais un an et demi lorsque j'ai commencé à faire du ski et j'ai aimé cela dès le début. Lorsque je participe à une compétition je suis très nerveuse et j'ai hâte que cela soit terminé», de confier la jeune fille, qui a dévalé les pentes des centres de ski comme le Relais, le Mont-Saint-Castin et le Mont-Grand Fonds au cours de l'hiver.

Vous l'aurez deviné, ses idoles au ski alpin sont Lucie Laroche et Mélanie Turgeon, qui se sont illustrées respectivement à la Coupe du monde et au niveau provincial et national. «Elles sont bonnes et j'aimerais beaucoup suivre leurs traces», a ajouté la jeune fille qui ne manque pas de dynamisme.

Malgré son jeune âge, Nicole s'est fixée des objectifs très spécifiques. «Du ski alpin, je vais en faire longtemps. Je ne sais pas si je vais me rendre jusqu'à la Coupe du monde, mais je vais atteindre des niveaux très élevés.»



Nicole Rousseau, 10 ans (à droite), fille de Micheline et Jean-Claude Rousseau, exhibe fièrement ses 7 médailles d'or et sa médaille de bronze remportées en ski alpin (niveau Bantam) au cours de la saison 1990-1991. À gauche, sa petite soeur Mélanie, qui a remporté une médaille d'argent dans la catégorie Moustique.

Encadrement familial

Ses parents, Micheline et Jean-Claude Rousseau, l'encouragent énormément. Même si ceux-ci sont malentendants tous les deux, ils ne ménagent aucun effort pour que leur fille ne manque de rien dans la pratique de ses activités sportives.

«Je suis très fier de Nicole, car en plus du ski, elle pratique aussi la gymnastique au club Sirius», de déclarer Micheline Rousseau, en langage gestuel que sa jeune fille s'est empressée de traduire.

Son entraîneur est Pierre Olivier Roy, du club de ski alpin du Mont-Sainte-Anne. «Ce que j'aime de lui, c'est qu'il m'encourage beaucoup. Il me dit de me déchaîner, d'être agressive afin de mieux performer», a soutenu la skieuse qui ne pesait que 53 livres en compétition.

Donc, l'hiver prochain, si vous apercevez une jeune fille qui descend une pente à vive allure sur ses skis, demandez-lui son nom. Il se pourrait bien qu'elle vous réponde sans hésiter: Nicole Rousseau.

C'est un nom à retenir. ■



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-1992

Michel Thibaudeau - Président
Bertrand Pomerleau - Vice-président
Denise Dutil - Secrétaire

Yvon Veilleux - Trésorier
Ghislain Boucher - directeur

Alain Gauthier - directeur
Martin Lachance - directeur

(Samedi, le 5 septembre 1992, nous fêtons notre 10^{ème} anniversaire. Nous vous attendons: vous serez tous les BIENVENUS)



À quelques pieds du sommet, une épaisse couche de neige.

Plein Geste prend l'air

Par Martin MORISSET
Collaboration spéciale

Vélo de montagne à Morin Heights

En juillet, en pleine canicule, une vingtaine d'adeptes du vélo de montagne ont sillonné la piste cyclable de Morin Heights. Partant du village, la piste de terre battue perce la forêt sur une dizaine de kilomètres. Elle est bordée de grands arbres dont les branches s'entrecroisent, créant de l'ombrage qui nous a permis de nous rafraîchir. Il y a aussi quelques cours d'eau et dès le premier lac, ce fut une saucette générale comme vous pouvez le constater sur les photos. L'aller-retour faisant une vingtaine de kilomètres, c'était un bon exercice pour les pédaleux.

Cueillette de pommes à St-Jean-Baptiste-de-Rouville

En septembre, par une belle journée d'automne, un groupe de Plein Geste s'est rendu à St-Jean-Baptiste-de-Rouville pour cueillir des pommes. C'est en charette tirés par des chevaux qu'on s'est rendu au verger faire la cueillette. Les pommes sont biologiques ce qui veut dire qu'elles n'ont pas été traitées par des pesticides. Sur le site il y avait aussi une écurie et quelques animaux domestiques qu'on a pu visiter.

Randonnée pédestre au Mont Mansfield, Vermont

Le dimanche de l'Action de Grâce, en autobus nolisé, une quarantaine de personnes prennent le chemin du Vermont afin d'escalader le Mont Mansfield haut de plus de 4 mille pieds. Une surprise nous attendait lors de notre arrivée. La cime du mont était couverte de neige. Heureusement, nous étions bien équipés et l'escalade s'est fait en suivant les sentiers. C'était boueux mais une fois atteint les hauteurs le sol devenait de plus en plus blanc et quelques flocons de neige tombaient. Lors d'une halte sur un immense rocher pour prendre une bouchée nous avions une vue superbe. En bas c'était l'automne avec ses coloris et en haut un paysage d'hiver. Une dizaine de personnes ont continué l'escalade, les autres préférant redescendre à cause de la glace. Ceux qui ont continué ont fait face à une tempête de neige avec une faible visibilité. Une fois arrivé au sommet c'est dans 6 pouces de neige qu'ils avaient les pieds. Pour le retour en bas, il fallait être acrobate et faire attention pour ne pas s'assommer sur les rochers couverts de glace. Une fois la neige disparue, c'est dans la boue que nous avons continué la descente. Après cet éreintant exercice, c'est dans le confort douillet de l'autobus que nous sommes revenus à Montréal. Plus que jamais Plein Geste prend l'air. Vous recevrez bientôt votre programme d'hiver. ■



Discussions avant le départ.

Photos: Martin MORISSET



Quel rafraîchissement par un 30° Celcius.



Après s'être rafraîchi.



Pause avant la 2e étape.

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ

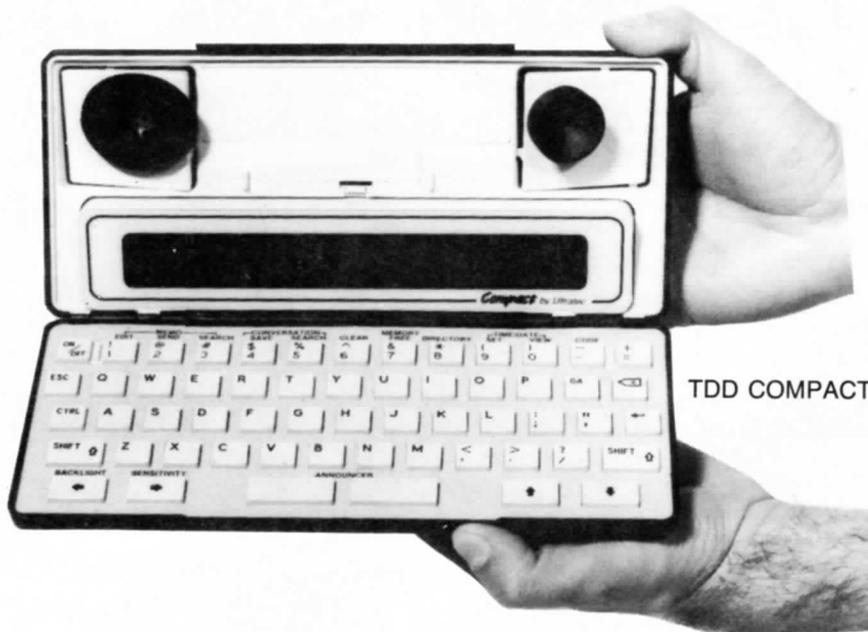


SUPERPRINT

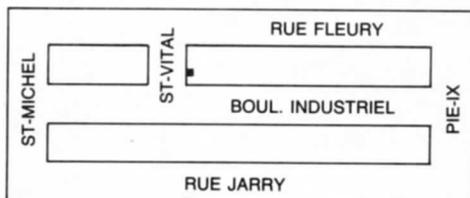


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL.: (514) 326-5423

ATS: (514) 326-5429

FAX: (514) 326-6576

THE COMA A-S inc.

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendant et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes : 1 800 363-6511

Personnes entendantes : 1 800 363-6600

Bell
des gens de parole^{MC}